

**ALGÉRIE - USA**  
M. Benmeradi examine avec l'ambassadeur américain les propositions de projets de partenariat dans différents domaines. P. 24

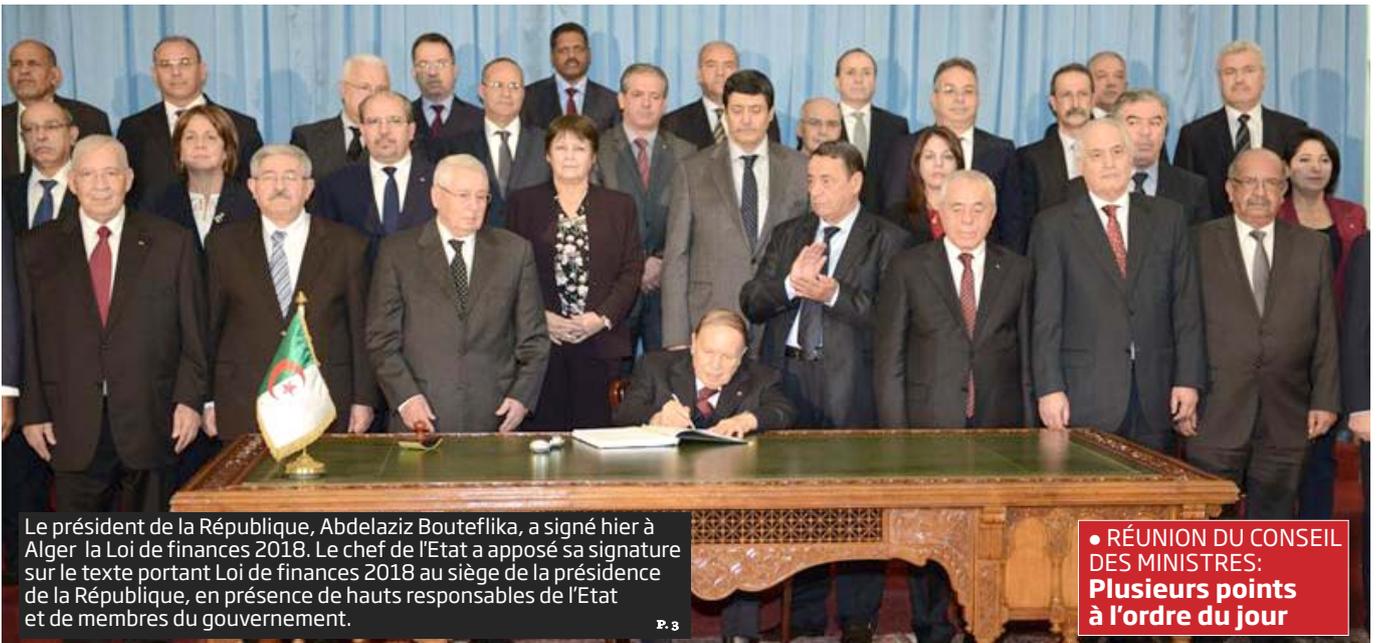
**ALGÉRIE - TURQUIE**  
Examen des voies et moyens de consolider la coopération parlementaire. P. 24

**ALGÉRIE - QATAR**  
M. Guitouni et l'ambassadeur qatari évoquent les relations de coopération. P. 24

**ALGÉRIE-PALESTINE**  
Une conférence internationale sur la situation des droits de l'Homme en Palestine, la mi-février 2018 en Algérie. P. 24

## PRÉSIDENCE

# Le Président Bouteflika signe la Loi de finances 2018



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé hier à Alger la Loi de finances 2018. Le chef de l'Etat a apposé sa signature sur le texte portant Loi de finances 2018 au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement. P. 3

● RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES : Plusieurs points à l'ordre du jour

**PARLEMENT**  
L'APN reprendra ses travaux aujourd'hui en séance plénière consacrée aux questions orales. P. 3

**LE MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE, M. HASBELLAOUI A INDIQUÉ, HIER À ALGER :**  
Grève des médecins résidents : l'amélioration des conditions de travail prise en compte. P. 4

**LOGEMENTS**  
Chlef : proration des délais d'indemnisation des chalets jusqu'à fin 2018. P. 4

**SÛRETÉ NATIONALE :**  
60.000 policiers mobilisés pour assurer la sécurité des citoyens à la veille du nouvel an. P. 5

### SANTÉ

**Trop de sel est mauvais aussi pour le cerveau**

P. 12-13

**INDUSTRIE**  
Lancement de 3 enquêtes pour mieux connaître le tissu industriel national. P. 6

### F T BALL

**CHAN-2018 :**  
Les arbitres Ghorbal, Gourari et Abid-Charef retenus par la CAF. P. 21

### MDN

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**  
3 narcotrafiquants arrêtés et 48,5 kilogrammes de kif traité saisis à Tlemcen. P. 3

## CULTURE

## Azzedine Mihoubi à El Oued

Le Ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la Wilaya d'El Oued. Au cours de cette visite, le Ministre se rendra dans les communes de Guemar, Hassani Abdelkrim et El Oued, où il aura à s'enquérir de l'avancement des travaux de réhabilitation

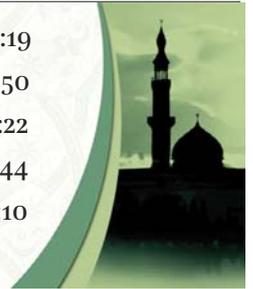
et de restauration du siège de la Zaouia Tidjania et de la maison de culture, il visitera aussi quelques Bibliothèques de lecture publique. Enfin, M. Mihoubi donnera le coup d'envoi de la 3ème édition du Festival International «Louss» au niveau de la Maison de culture Mohamed El Amine El Amoudi.



## Horaire des prières

Jeudi 9 Rabi Rabi al-thani 1439

Fajr	06:19
Dohr	12:50
Asr	15:22
Maghreb	17:44
Isha	19:10



### LES 30 ET 31 DÉCEMBRE À MILA

## Commémoration du 37e anniversaire de la mort du colonel Boussof



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera le samedi 30 et dimanche 31 décembre à Mila, la cérémonie de commémoration du 37e anniversaire de la mort du colonel Abdelhafid Boussof.

### TOURISME ET ARTISANAT

## Mermouri à Blida

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Hassen Mermouri, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Blida. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son département ministériel.



### ECOLE DE POLICE DE AÏN BENIAN

## Sortie de promotion de lieutenants de police



Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, présidera ce matin à partir de 9h, à l'Ecole de police Mohamed-Ouadah de Aïn Benian, la cérémonie de sortie de

promotion de lieutenants de police. La cérémonie se déroulera en présence de membres du gouvernement, de plusieurs personnalités, de représentants de la société civile et des médias.

## NOUVEL AN

## La journée du lundi 1er janvier chômée et payée

La journée du lundi 1er janvier 2018 sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics ainsi que les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris ceux payés à l'heure ou à la journée, à l'occasion du nouvel an, indique un communiqué de la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative. Les personnels exerçant en travail posté sont, toutefois, tenus d'assurer la continuité du service, précise la même source.



### LE 2 JANVIER AU MUSÉE DU BARDO

## Atelier de lecture et quizz

Le musée public national du Bardo, organise mardi 2 janvier à 14h, un atelier de lecture pour enfants âgés de 9 à 15 ans et une séance de quizz pour enfants âgés de 10 à 15 ans. Les deux ateliers sont gratuits dans la limite des places disponibles.



## Météo

	Max	Min
Alger	15°	11°
Oran	18°	13°
Annaba	13°	09°
Béjaïa	14°	08°
Tamanrasset	21°	04°

### ECOLE DE MUSIQUE DE KOUBA

## Spectacle pour enfants

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise ce matin à partir de 10h à l'Ecole de musique Cheikh Abdelkrim Dali de Kouba, un spectacle pour enfants animé par la troupe Al Ahdaf.



## SANTÉ

## Journée de formation sur le VIH

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, organise aujourd'hui de 09h à 14h au Lamaraz Arts Hotel de Kouba (Alger), une formation sur le VIH/Sida au profit des journalistes. La rencontre sera encadrée par des experts du ministère et de l'Organisation des nations unies pour le Sida.



## TOUGGOURT

## Conférence sur «Les indications de l'imagerie en pratique médicale»



L'Association des médecins privés de Touggourt (AMPT), organise cet après-midi à partir de 16h30 à la salle Azza, une conférence qui entre dans le cadre de la formation médicale continue, sur «Les indications de l'imagerie en pratique médicale». La rencontre sera animée par le Dr Basaci Chemseddine, radiologue.

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ

## Campagne nationale de vaccination contre la rougeole et la rubéole



Sous le thème «Grâce à la vaccination, je me protège et je vous protège», le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, organise une campagne nationale de vaccination contre la rougeole et la rubéole dans les structures de santé pour enfants scolarisés des cycles primaire et moyen. Cette campagne se poursuivra jusqu'au 7 janvier 2018.

### SAMEDI 30 DÉCEMBRE AU CENTRE CULTUREL BACHIR MENTOURI

## Rencontre avec : Djamilia Mustapha Zeggai

Dans le cadre de son programme culturel intitulé «ECHO des plumes théâtrales», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise samedi 30 décembre à partir de 14h au niveau de l'Espace des activités culturelles Bachir-Mentouri (Alger-Centre), une rencontre avec Mme Djamilia Mustapha Zeggai, critique et académicienne.



## TNA

## Présentation des pièces «Désolé je ne demande pas pardon» et «Le gardien»



Dans le cadre du festival national du théâtre professionnel, les pièces théâtrales «Désolé je ne demande pas pardon» texte de Bachir Bensalem et mise en scène par Aïssa Djakati, et «Le gardien» texte de Harold Pinter, adaptation et mise en scène de Azzedine Abbar, seront présentées aujourd'hui au théâtre national (15h-19h).

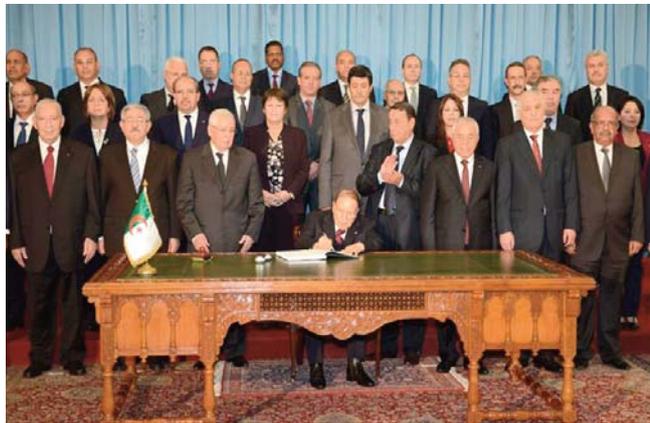
## PRÉSIDENTENCE Le Président Bouteflika signe la Loi de finances 2018

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé mercredi à Alger la Loi de finances 2018. Le chef de l'Etat a apposé sa signature sur le texte portant Loi de finances 2018 au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement.

La Loi de finances 2018 prévoit une série de mesures législatives et fiscales allant dans le sens de la consolidation de l'investissement productif et du renflouement des recettes budgétaires tout en maintenant le dispositif de la solidarité nationale.

Sur le plan budgétaire, le texte prévoit des dépenses globales de 8.628 milliards de dinars (mlds DA) composées de 4.043,31 mlds DA de dépenses d'équipement et de 4.584,46 mlds DA de dépenses de fonctionnement.

Le plafond d'Autorisation de programme a été fixé à 3.170,5 mlds DA pour couvrir le coût des réévaluations du programme en cours et le coût des



programmes neufs susceptibles d'être inscrits au cours de l'année 2018, précise la LF 2018. Outre les dépenses d'équipe-

ment mobilisées pour les mêmes secteurs socio-économiques que ceux dans les lois de finances précédentes, il est prévu

de puiser dans le budget d'équipement pour le règlement des créances détenues sur l'Etat pour un montant de 400 mlds DA.

## RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES: Plusieurs points à l'ordre du jour

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à présider hier à Alger une réunion du Conseil des ministres au cours de laquelle plusieurs points sont à l'ordre du jour.

Au cours de ce Conseil des ministres, le Président Bouteflika devra signer la Loi de Finances 2018. Un communiqué sera rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres.

## PARLEMENT

### L'APN reprendra ses travaux aujourd'hui en séance plénière consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra jeudi à 10h ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du Gouvernement, a indiqué mercredi un communiqué de l'APN.

Ces questions concernent, selon la même source, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, le ministre de l'Education Nationale et le ministre des Ressources en eaux.



## PROJET DE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'APN : La présence aux travaux au centre du débat au niveau de la commission des affaires juridiques

La question relative à la présence aux travaux de l'Assemblée populaire nationale (APN) et les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire ont été au centre du débat au niveau de la commission des affaires juridiques, administrative et des libertés qui a poursuivi ses travaux mardi dans le cadre de l'élaboration du projet de règlement intérieur de l'APN, a indiqué un communiqué de l'APN. Les interventions ont porté dans l'ensemble sur "les dispositions constitutionnelles, notamment celles portant renforcement du rôle de contrôle et de représentation des membres du



Parlement, le droit d'opposition parlementaire ainsi que la question relative à la présence aux travaux de l'APN et les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire" au sujet desquels les ex-

perts ont formulé leurs propositions, précise la même source. Le président de la Commission, Cherif Nezar a indiqué que "les larges consultations menées par la commission et l'audition des

spécialistes et experts visent à élaborer un texte cohérent avec les principes de la Constitution de 2016". La Commission a auditionné durant cette rencontre l'ancien ministre des Relations avec le Parlement, Mohamed Kechoud, le professeur de Droit public, Messaoud Chihoub, le professeur de Droit constitutionnel, Mme Bensalem Kheira, et le professeur de Droit parlementaire, Bensalem Djamel, ajoute-t-on de même source. La Commission devrait auditionner également les présidents des commissions et des groupes parlementaires, conclut le communiqué.

## INDUSTRIE Le ministère de l'Industrie réaffirme son appui à l'entrepreneuriat féminin

Le ministère de l'Industrie et des Mines a réaffirmé, mercredi à Alger, son appui à la promotion de l'entrepreneuriat féminin, ainsi que l'intérêt qu'accordent les pouvoirs publics aux femmes chefs d'entreprises, a indiqué un communiqué du ministère.

"Nous sommes là pour vous écouter et vous accompagner à l'effet d'améliorer l'environnement de l'entreprise et par voie de conséquence la compétitivité de notre économie", a déclaré le secrétaire général du ministère de l'Industrie et des mines, Kheireddine Medjoubi, lors d'une rencontre d'échange et de concertation avec les membres du bureau de l'Association des femmes chefs d'entreprises (Savoir et vouloir entreprendre-SEVE).

Préidée par M. Medjoubi, cette réunion, vise à informer les acteurs économiques, notamment les femmes chefs d'entreprises, sur les différents dispositifs d'accompagnement aux Petites et Moyennes Entreprises (PME), gérés par les structures et agences relevant du ministère, a précisé la même source.

La rencontre, à laquelle ont, également, pris part des cadres du ministère et des directeurs généraux des agences sous tutelle, "traduit l'intérêt qu'accordent les pouvoirs publics à la promotion de l'entrepreneuriat féminin", a souligné M. Medjoubi.

Le même responsable a réitéré, à cet effet, la disponibilité des directions de wilaya de l'Industrie et des mines, ainsi que ses délégués au niveau local à mettre à la disposition des femmes chefs d'entreprises toutes les informations et appui nécessaires afin de favoriser le développement de leurs activités.

La réunion a, également, été consacrée à l'écoute des doléances des femmes chefs d'entreprises et l'identification des solutions aux problèmes qu'elles rencontrent sur le terrain, notamment concernant le foncier et le financement.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Trois narcotrafiquants arrêtés et 48,5 kilogrammes de kif traité saisis à Tlemcen (MDN)

Trois narcotrafiquants ont été arrêtés et 48,5 kilogrammes de kif traité ont été saisis mardi à Tlemcen par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 26 décembre 2017, à Tlemcen/2e Région militaire, trois (03) narcotrafiquants et ont saisi 48,5 kilogrammes de kif traité", précise la même source.

De même, "des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté à Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Tamanrasset/6e RM, 42 contrebandiers et ont saisi un (01) camion, 8.920 litres de carburant, 1,33 tonnes de denrées alimentaires, 11.800 litres d'huile de table, 350 comprimés psychotropes, 8 détecteurs de métaux et des équipements d'orpaillage".

Dans le même contexte, d'autres détachements de l'ANP ont arrêté à In Amenas et Biskra/4e RM, "quatre (04) contrebandiers et ont saisi 1,67 kilogramme d'or et d'argent, deux (02) véhicules, 265 unités de différentes boissons, 5.000 paquets de cigarettes et une quantité de médicaments vétérinaires", tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Batna/5e RM, "deux (02) personnes et ont saisi une (01) arme à feu de confection artisanale, un (01) fusil à pompe, des cartouches et des outils de confection d'armes".

D'autre part, "des Garde-côtes ont mis en échec à Annaba/5e RM, une tentative d'émigration clandestine de (24) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à Tindouf/3e RM (08) immigrants clandestins de différentes nationalités".

## LE MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE, MOKHTAR HASBELLAOUI A INDIQUÉ, MERCREDI À ALGER Grève des médecins résidents: l'amélioration des conditions de travail prise en compte



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a indiqué, mercredi à Alger, que les revendications des médecins résidents pour l'amélioration de leurs conditions de travail avaient été prises en compte par la mise en place de mesures incitatives dans le cadre des lois en vigueur.

Les médecins résidents affectés dans les différents wilayas du pays auront à leur disposition les moyens nécessaires, notamment le plateau technique et le

logement, a précisé le ministre après avoir reçu les représentants du Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA) au siège du ministère, ajoutant que d'autres mesures incitatives suivront.

Le service civil prendra une nouvelle forme dans le cadre du projet de nouvelle loi sanitaire, a souligné le ministre, affirmant que cela permettra d'améliorer les conditions de travail des médecins résidents.

Il a également fait savoir que la Direction de la fonction publique préparait un projet qui permettra aux médecins spécialistes d'exercer dans le secteur privé dans les wilayas des Hauts plateaux et du Sud sans conditions contrairement à leurs pairs des wilayas du Nord qui ne peuvent le faire qu'après cinq (5) ans d'ancienneté.

Concernant les revendications pédagogiques, le premier responsable du secteur a fait état de la création d'une commission conjointe entre le ministère de la Santé et de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour améliorer les méthodes pédagogiques.

Quant au service national pour les médecins, le ministre de la Santé a indiqué que son département "ne peut pas intervenir sur cette question qui relève de la compétence du ministère de la Défense nationale".

Les médecins résidents exercent actuellement au niveau des 14 établissements hospitalo-universitaires des wilayas du Nord eu égard à la spécificité de ce corps de praticien en formation.

Ils sont ensuite affectés, dans le cadre du service civil, dans les Hauts plateaux et dans le Sud pour combler le manque de spécialistes dans ces régions.

Les médecins résidents ont entamé un mouvement de protestation pour réclamer notamment la suppression du service civil sous sa forme actuelle et améliorer leurs conditions de travail et de formation.

## LOGEMENTS Chlef : prorogation des délais d'indemnisation des chalets jusqu'à fin 2018

Les délais fixés pour l'octroi d'aides financières destinées à l'indemnisation des propriétaires des chalets du séisme de 1980 à Chlef, ont été prorogés jusqu'au 31 décembre 2018, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya.

Décidée au titre de l'instruction ministérielle mixte n°6 adoptée en 2014, cette aide financière (1.200.000 da), dont la date limite d'octroi était fixée au 31 décembre 2017, a vu son délai prorogé jusqu'à fin 2018, au regard de la grande demande dont elle a fait l'objet à l'échelle locale, a-t-on ajouté de même source.

Outre sa contribution attendue dans l'éradication des chalets à Chlef, la décision de prorogation du délai d'octroi de cette subvention pourra, également, aider à la restitution du beau modèle urbanistique de cette ville a estimé l'un des citoyens, Ahmed, dans une déclaration à l'APS, dans laquelle il a salué cette initiative, d'autant plus qu'un grand nombre de propriétaires de chalets ont décidé dernièrement de régulariser leurs situations administrative et légale, a-t-il souligné.

Lancée en mise en œuvre en 2009, au titre d'une instruction ministérielle mixte (ministères des Finances, de l'Habitat et de l'Intérieur), la décision d'octroi d'aides financières pour l'indemnisation des chalets a fait l'objet de plusieurs prorogations de ses délais, avant la promulgation d'une autre instruction ministérielle mixte en 2014, portant facilitation des démarches administratives pour l'attribution de cette aide, qui a eu un écho très favorable auprès de la population concernée, comparativement aux années précédentes.

Selon les chiffres fournis par les services de la wilaya, celle-ci compte près de 18.318 chalets, dont seulement 14.366 ont vu leurs dossiers régularisés, au moment où un problème se pose toujours pour les 3.952 chalets restants, dont les occupants n'ont pas introduit de dossiers à cause de conflits familiaux (entre ayant droits) ou faute d'avoir versé leurs arriérés de location, entre autres, est-il souligné.

## LOI DE FINANCES 2018 Des mesures pour soutenir la sphère productive et renflouer les recettes

**La Loi de finances 2018 prévoit une série de mesures législatives et fiscales allant dans le sens de la consolidation de l'investissement productif et du renflouement des recettes budgétaires tout en maintenant le dispositif de la solidarité nationale.**

Sur le plan budgétaire, le texte prévoit des dépenses globales de 8.628 milliards de dinars (mds DA) composées de 4.043,31 mds DA de dépenses d'équipement et de 4.584,46 mds DA de dépenses de fonctionnement.

Le plafond d'Autorisation de programme a été fixé à 3.170,5 mds DA pour couvrir le coût des réévaluations du programme en cours et le coût des programmes neufs susceptibles d'être inscrits au cours de l'année 2018, précise la LF 2018.

Outre les dépenses d'équipement mobilisées pour les mêmes secteurs socio-économiques que ceux dans les lois de finances précédentes, il est prévu de puiser dans le budget d'équipement pour le règlement des créances détenues sur l'Etat pour un montant de 400 mds DA.

Il s'agit aussi d'opérer une contribution exceptionnelle de 500 mds DA au profit de la Cnas, afin de permettre au gouvernement d'aborder l'année 2018 sans risque d'explosion du dispositif de la protection sociale.

Par ailleurs, cette loi table sur des recettes budgétaires de 6.496,58 mds DA (contre 5.635,5 mds DA en 2017), composées de 3.688,68 mds DA de ressources ordinaires (contre 3.435,4 mds DA en 2017) et de 2.807,91 mds DA de fiscalité pétrolière (contre 2.200,1 mds DA).

Pour permettre une meilleure prévisibilité à moyen terme de la politique budgétaire et inciter les secteurs à s'inscrire dans un objectif soutenable, le texte a élaboré une estimation des dépenses et des recettes jusqu'à 2020.

Pour 2019, il table ainsi sur des dépenses de fonctionnement de 4.788,98 mds DA et des dépenses d'équipement de 3.072,8 mds DA, tandis que pour l'exercice 2020, les dépenses de fonctionnement sont estimés à 4.798,61 mds DA contre 3.070,05 mds DA pour les dépenses d'équipement.

En outre, les concepteurs de cette loi tablent sur une augmentation des recettes globales à 6.570,1 mds DA en 2019 dont



2.883,9 mds DA de recettes fiscales pétrolières.

Sur l'année 2020, les recettes globales devraient poursuivre une trajectoire en hausse pour atteindre 7.008,1 mds DA dont 2.977,11 mds DA de fiscalité pétrolière.

Dans le cadre de la solidarité nationale, une enveloppe budgétaire de 1.760 milliards de DA sera allouée aux transferts sociaux durant l'exercice 2018, en hausse de près de 8% par rapport à 2017.

Face à la rareté des ressources budgétaires, la LF 2018 autorise le ministère des Finances à procéder à des opérations d'émissions souveraines de titres, à moyen et long termes, destinées aux personnes physiques et morales pour participer au financement des infrastructures ou des équipements publics marchands de l'Etat.

### Hausse de taxes et préservation de l'environnement

La LF 2018 a révisé à la hausse plusieurs taxes pour contrebalancer la chute des recettes fiscales pétrolières et préserver l'environnement.

La Taxe sur les produits pétroliers (TPP) applicable sur les carburants sera augmentée de 5 DA/litre pour l'essence et de 2 DA/litre pour le gazoil.

Quant au tarif de la taxe additionnelle sur les produits tabagiques, il a été fixé à 21 DA par paquet, bourse ou boîte.

Chaque 21 DA prélevé sera réparti à hauteur de 10 DA au budget de l'Etat, 6 DA au profit du Fonds pour les urgences et les activités de soins médicaux, 2 DA pour le Fonds national de sécurité so-

cial, 2 DA pour le Fonds de lutte contre le cancer et 1 DA pour le Fonds de solidarité nationale.

De surcroît, la partie fixe de la Taxe intérieure de consommation (TIC) des différents tabacs a été révisée en hausse.

En outre, une taxe de domiciliation bancaire sur les opérations d'importation est instaurée pour un taux de 1% du montant de l'importation, et ce, pour toute demande de domiciliation d'une opération d'importation de marchandises, sans que le montant ne soit inférieur à 100.000 DA.

Dans le cadre de la préservation de l'environnement, les taxes sont augmentées pour les activités polluantes, les eaux usées industrielles, les huiles usagées et les sacs en plastique. Pour lutter contre la spéculation dans le foncier industriel, une pénalité sera payée par tout bénéficiaire de terrain à vocation industrielle mis sur le marché par voie de cession par des organismes publics ou par voie de concession par les Domaines, dans le cas où il demeure inexploité pour une période supérieure à trois (3) ans.

La LF 2018 fixe cette pénalité à 5% de la valeur vénale du foncier en question.

Aussi, toute entreprise de production et de montage de véhicules lourds et légers, qui accuse du retard dans le respect des engagements qualitatifs, quantitatifs ou du rythme d'intégration nationale, s'expose au paiement d'une amende, avise le même texte.

Pour encourager les investissements dans la pro-

duction des lampes LED qui consomment moins d'énergie, les droits de douanes appliqués à l'importation de cette catégorie de lampes seront augmentés à 30% contre 5% actuellement.

Parmi les mesures-phares de la LF 2018 figure également l'exemption de la TVA les opérations de vente de l'orge et du maïs ainsi que les autres matières destinées à l'alimentation de bétail.

Cette mesure s'explique par le fait que la filiale de l'aliment de bétail soit confrontée à d'énormes difficultés liées à la demande croissante des éleveurs pour ces produits et à la cherté de leur prix.

Une telle situation a réduit considérablement l'accès des éleveurs aux aliments et a accentué la tension qui prévaut dans le secteur.

A travers ce dispositif, il s'agit aussi de maintenir la dynamique de croissance de l'offre et d'encourager la production nationale de ces aliments de bétail.

En ce qui concerne le logement public, le Trésor sera autorisé à prendre en charge des intérêts pendant la période de différé et la bonification à hauteur de 100% du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques dans le cadre de la réalisation de la 4ème tranche de 120.000 logements de type location vente (AALD).

Dans le cadre du commerce numérique, la LF 2018 stipule que tout agent économique qui offre des biens ou services à des consommateurs doit mettre à leur disposition des terminaux de paiement électronique (TPE) pour leur permettre, à leur demande, de régler le montant de leurs achats par carte de paiement électronique.

Ce qui permet l'essor du paiement électronique, l'amélioration de la traçabilité des paiements et le maintien des mouvements des fonds dans le circuit formel.

## Répartition du budget d'équipement

La Loi de finances 2018 prévoit un budget d'équipement de 4.043,31 milliards DA ventilé entre des dépenses d'investissements pour 2.175,01 milliards DA et des opérations en capital pour 1.868,3 milliards DA.

Voici la répartition de ce budget par secteur (Unité: milliards de DA):

- Industrie: 7,4
- Agriculture et hydraulique: 157,8
- Soutien aux services productifs: 30,31
- Infrastructures économiques et administration: 386,5
- Education-Formation: 118,72
- Infrastructures socio-culturelles: 89,38

- Soutien à l'accès à l'habitat: 384,9
- Divers: 900
- Plans communaux de développement: 100
- SOUS-TOTAL investissements: 2.175,01
- Soutien à l'activité économique: 638,3
- Provision pour dépenses imprévues: 330
- Règlement des créances détenues sur l'Etat: 400
- Contribution exceptionnelle du budget au profit de la CNAS: 500
- SOUS-TOTAL opérations en capital: 1.868,3
- TOTAL Budget d'Equipement: 4.043,31.

## SÛRETÉ NATIONALE

# 60.000 policiers mobilisés pour assurer la sécurité des citoyens à la veille du nouvel an

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a mobilisé 60.000 policiers au niveau national à la veille de la nouvelle année, dont 12.000 agents chargés de veiller à la sécurité des citoyens à travers les différents points de frontières terrestres, aériens et maritimes, a-t-on appris mercredi de cadres des différents services de la Sûreté nationale.

"Un plan sécuritaire opérationnel a été mis sur pied qui prévoit la mobilisation de 60.000 policiers, à la veille du nouvel an, en vue d'assurer la sécurité des citoyens, des différentes infrastructures, et des endroits devant abriter des manifestations culturelles, sportives et de loisirs, outre le déploiement d'équipes pour faciliter la circulation routière à travers l'usage des nouvelles technologies", a indiqué le commissaire de police, directeur adjoint de la police urbaine, M. Madjid Saadi, dans une conférence de presse animée avec des cadres des services de sûreté nationale concernés.

"Les patrouilles mobiles et les barages de contrôle fixes seront renforcés, outre la mise en place de mesures préventives à l'intention des conducteurs, notamment des jeunes au niveau des lieux de divertissements, des parcs, des places publiques et des gares", a ajouté le même responsable.

M. Saadi a rappelé par la même occasion "les mesures préventives prévues par ce plan" visant a-t-il dit à "réunir les conditions sécuritaires nécessaires à la communauté étrangère établie à Alger, notamment la communauté chrétienne, à travers le renforcement de la sécurité au niveau des sites diplomatiques et des endroits fréquentés par cette communauté".

"Un système informatique efficace a été adopté pour accélérer l'accès des autorités compétentes à l'information", a-t-il fait savoir.



Pour sa part, le Directeur adjoint de la police des frontières, le Commissaire divisionnaire, Si Salem Youcef, a indiqué que 12.000 policiers ont été mobilisés en cette occasion coïncidant avec les vacances d'hiver, pour veiller à la sécurité et au confort des voyageurs à travers les différents points frontaliers du pays (11 aéroports, 7 ports, 9 centres frontaliers terrestres). "1600 policiers ont été déployés au niveau de la deuxième brigade de la police des frontières de l'aéroport Houari Boumediene, et plus de 1000 policiers au niveau du service régional de la police des frontières de Souk Ahras, pour sécuriser ces sites à la veille du nouvel an", a fait savoir M. Si Salem.

Le commissaire principal, Chaabane Soualhi, chef du service de recherche et d'analyse criminelle, a ajouté que la technique "cartographie criminelle" va être utilisée à travers les cellules d'analyse criminelle des sûretés de wilaya et qui permettra a-t-il dit- de renforcer les endroits sensibles et foyers du crime en patrouilles et éléments de police en tenue civile

pour intervenir rapidement.

Dans ce contexte, les éléments de la Sûreté nationale ont enregistré au cours des 11 premiers mois de l'année 2017 quelque 218.509 opérations de décentes avec la participation de 177.037 éléments de la Police judiciaire.

Ces opérations ont ciblé 266.241 points ayant donné lieu au contrôle de 1.343.729 personnes, a ajouté M. Soualhi, soulignant que 72.361 personnes ont été déférées devant le parquet général.

Le nombre de personnes suspectées de port d'armes blanches sans motif légal s'élève à 8.415 personnes, le nombre de résidents illégaux s'élève quant à lui à 3081 personnes, ajoute le même responsable.

S'agissant des poursuites judiciaires, M. Soualhi a souligné que "24.291 individus ont été convoqués, outre la remise de 15.173 mandats de dépôt, la remise en liberté de 6541 personnes, et l'application du contrôle judiciaire sur 831 autres".

Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 1.222.847 dont 1756 véhicules faisant l'objet d'avis de recherche.

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

# Mostaganem : saisie de 6.870 kg de pomme de contrebande dans un container provenant de Marseille

Une saisie de 6.870 kg de pomme a été opérée mardi au port de Mostaganem à l'intérieur d'un container provenant de Marseille (France), pour fausse déclaration, a-t-on appris de source douanière.

Les douaniers au niveau du port commercial ont découvert 509 caisses pleines de trois espèces de pomme destinée à la contrebande lors d'un contrôle ordinaire d'un container provenant du port de Marseille (France) via un port d'Espagne, a-t-on indiqué.

Le container a fait l'objet d'une fausse déclaration d'un ressortissant algérien résidant à l'étranger, selon laquelle il contenait des effets personnels et bagages en prévision de déménagement et de retour définitif au pays, a-t-on fait savoir.

Un procès-verbal établi contre le mis en cause pour contrebande et fausse déclaration sera soumis à la justice, a-t-on ajouté signalant que la marchandise saisie est d'une valeur estimée à 1,37 million DA.

La Direction générale des Douanes a insisté, dernièrement, sur l'importance du contrôle minutieux de tous les containers provenant de l'étranger et une déclaration de citoyens algériens résidant à l'étranger dans le cadre des procédures de déménagement.

Des contrebandiers recourent, dernièrement, à ce moyen pour introduire des produits où la loi exige une autorisation d'importation ou sont interdits d'importation, a-t-on souligné.

## HABITAT

# Relizane: attribution de 334 logements sociaux à Mazouna

Pas moins de 334 logements sociaux ont été attribués à leurs bénéficiaires mercredi à Mazouna (Relizane).

La cérémonie de remise des clés aux bénéficiaires, qui ont exprimé leur joie d'obtenir ces nouveaux logements, a été présidée par le wali, Nacéra Brahimi. Ces logements sont situés aux quartiers "Hassasna" et "Ouled Meziane" de Mazouna.

Des quotas considérables en différents programmes seront attribués en début d'année 2018, a-t-on annoncé.

Pour rappel, la wilaya de Relizane a bénéficié d'un programme de plus de 76.000 logements tous programmes confondus au titre des quinquennaux 2010-2014 et 2015-2019, dont 56.000 logements ont été réalisés et 20.000 autres sont en cours, selon la direction de l'habitat.

## SANTÉ

# Un nouveau bloc chirurgical opérationnel à partir d'avril prochain à l'hôpital de Ksar-el-Boukhari

Un nouveau bloc chirurgical sera opérationnel à partir d'avril prochain à l'hôpital de Ksar-El-Boukhari, sud de Médéa, a annoncé mercredi le directeur de la santé locale.

Cette structure, achevée depuis quelques années mais non exploitée pour motif de non conformité avec les normes du ministère de la Santé, va bénéficier de travaux de réhabilitation dans la perspective du renforcement des capacités de prise en charge chirurgicale des patients issus de la région, a indiqué M. Mohamed Cheggouri.

Les travaux de réhabilitation, qui vont s'étaler sur une période de quatre mois, permettront de renforcer le service chirurgical de l'hôpital de Ksar-el-Boukhari, qui dispose actuellement de deux salles d'opération, a-t-il précisé.

Outre les salles de chirurgie, la nouvelle structure sera dotée de locaux de réanimation, de radiologie et postopératoire, appelés à garantir une meilleure prise en charge aux patients de la région, a-t-il conclu.

APS

## TOURISME :

# 140 000 visiteurs chaque année dans la wilaya de Bouira

La wilaya de Bouira draine plus de 140 000 visiteurs et touristes chaque année grâce aux grandes potentialités touristiques qu'elle renferme et aux investissements engagés ces dernières années par les pouvoirs publics pour donner une nouvelle impulsion au tourisme dans cette région du centre du pays, selon les statistiques fournies mercredi par la direction du secteur.

Grâce aux différents projets réalisés ces dernières années et d'autres en cours de construction, la wilaya de Bouira continue de drainer chaque année un nombre appréciable de visiteurs et touristes, soit 140 000, en quête de loisirs et de détente, a indiqué à l'APS le directeur du tourisme de la wilaya de Bouira, Ammar Salmi, précisant que cette wilaya carrefour recèle un important potentiel touristique, dont des études sont en cours pour mettre en valeur toutes ses capacités touristiques pouvant donner un nouveau souffle à l'économie locale et nationale.

Pour la seule station climatique de Tikjda, il est recensé chaque année quelque 80 000 visiteurs qui viennent admirer la beauté féérique des différents sites de ce lieu montagneux culminant à plus de 1200 mètres d'altitude, notamment en périodes hiver-

nale et printanière. La station de Tikjda, où de nouvelles structures d'accueil, de sport et de loisirs sont en cours de réalisation, dispose actuellement d'une capacité d'accueil de 500 lits.

Ce chiffre sera renforcé en 2018 avec la réception de quelque 300 autres lits, a indiqué le même responsable.

M. Salmi a précisé en outre qu'avec ces 300 nouveaux lits, la capacité totale d'accueil serait de l'ordre de 1 200 lits à travers toutes la wilaya de Bouira.

Celle-ci a connu, ces dernières années, la réception d'un nombre important d'hôtels et autres structures d'hébergement.

Des projets visant à dynamiser les activités de détente et de loisirs ont été lancés à travers les différents sites touristiques malgré le problème du foncier qui a retardé la promotion de ce secteur.

La nature juridique et géologique du foncier agricole a retardé le développement touristique dans la wilaya de Bouira, où 80 % des sites sont des terrains forestiers et agricoles ainsi que des sites montagneux, a relevé le même responsable.

"Nous sommes en train de rattraper ce retard en œuvrant bien sûr à développer le tourisme via une série de

mesures d'investissements basé sur le schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) adopté à l'assemblée populaire de wilaya (APW) en décembre 2012", a ajouté le même responsable.

Pour le financement des projets, M. Salmi a rappelé que le ministère de tutelle avait signé des conventions avec 12 établissements bancaires devant bénéficier des mesures de facilitation accordées par l'Etat pour développer le tourisme à travers toute l'Algérie, et non pas uniquement à Bouira. Dans cette wilaya du centre du pays, il a été proposé la création des zones touristiques comme Tomliline 1 et 2 (Tikjda), ainsi que la forêt d'Erriche et le complexe de thermalisme de Hamam K'sana.

Malgré l'absence de structures d'hébergement, le centre thermal de Hamam K'sana, situé dans la commune d'El-Hachimia (Sud de Bouira), draine chaque année 80 000 visiteurs.

"Cela est très important, et nous travaillons de façon à renforcer ce complexe aux vertus thérapeutiques prouvées, par des structures d'hébergement et d'autres espaces pour les loisirs et la détente afin d'augmenter le nombre de visiteurs, a expliqué M. Salmi.

## LA CIMENTERIE DE TIMEGTANE Fleuron industriel prometteur pour l'approvisionnement du Grand Sud, perspectives d'exportation

La dynamique de développement dans la wilaya d'Adrar s'est consolidée ces dernières années par d'importants projets socio-économiques structurants ayant contribué largement aussi bien au renforcement des infrastructures industrielles de la région qu'à l'amélioration des conditions de vie de la population locale.

Ce bond "qualitatif" réalisé par cette wilaya de l'extrême Sud du pays s'est traduit par l'entrée en production dernièrement de la cimenterie de Timegtane, 270 km Est de la wilaya d'Adrar, un impressionnant fleuron industriel prometteur appelé à satisfaire les besoins du Grand Sud en ciment et d'ouvrir de nouvelles perspectives d'exportation de la matière.

Couvrant une superficie de 32 hectares, cette entité économique, inaugurée récemment par le Premier Ministre, M.

Ahmed Ouyahia lors de sa dernière visite dans la région, offre une capacité de production initiale annuelle de 1,5 million de tonnes, toutes variétés de ciment, pour passer à une production, en plein régime d'exploitation, de trois (3) millions de tonnes/an après mise en service du second train de production, ont expliqué à l'APS les responsables de cette unité.

Fruit d'un partenariat algéro-chinois pour un investissement de près de 21 milliards DA, et réalisée dans un délai "record" ne dépassant pas une année, cette cimenterie est appelée à propulser l'essor de développement aussi bien de cette wilaya que du Grand Sud du pays, à la faveur de la mise à la disposition et l'approvisionnement entreprises établies dans la région cette matière première.

Cette unité qui aura, entre-autres retombées, la réduction du fardeau des importations du pays en ciment, assurera une production de différents type de ce produit, dont le ciment pétrolier avec une capacité de production annuelle de 300.000 tonnes en vue de répondre à la demande des entreprises pétrolières opérant dans la région.

Relevant du groupe El-Hamel Sidi Moussa à Adrar, cette cimenterie aura également un impact positif sur l'emploi en contribuant indubitablement à la résorption du chômage à la faveur de la création de 400 postes permanents et 700 autres temporaires, ainsi que la relance d'autres activités y afférentes.

Le recours au partenariat avec la partie chinoise est motivé par la grande expérience dont elle (chinois) jouit à échelle mondiale dans ce domaine, lui a conféré également la mission d'assurer, en vertu du contrat, la gestion de cette entité industrielle sur une période couvrant les sept (7) premières années d'exploitation, en vue de permettre un transfert d'expérience et la formation des employés algériens sur les techniques modernes d'exploitation de ce type d'installations.

### Perspectives d'autosuffisance et d'exportation

Le choix du site ayant servi d'assiette dans la commune de Timegtane pour ce projet, conforme aux normes international respectant l'environnement, tient compte divers facteurs logistiques, tels que la disponibilité de la matière première brute devant influencer positivement sur les coûts de production et la rentabilité de l'unité et, ainsi, sur la compétitivité du prix du sac de ciment.

L'usine est l'une des rares à disposer de sa propre source d'énergie, car disposant d'une centrale électrique de 32 mégawatts lui assurant une continuité de ses activités sans aucune pression sur le réseau domestique de distribution publique d'électricité.

Les responsables de la cimenterie entendent atteindre une autosuffisance de la région pour se tourner, par la suite, vers l'exportation du produit vers l'étranger, notamment les pays voisins et les autres du Sahel africain, surtout que les orientations des hautes autorités du pays visent à promouvoir les exportations hors-hydrocarbures et à réduire la facture des importations du ciment.

Ils fondent, pour ce faire, de larges espoirs sur le développement du réseau routier, toutes directions, notamment le tronçon reliant, sur 35 km, la cimenterie à la commune de Timegtane, et l'axe routier reliant, sur 170 km, la wilaya d'Adrar et la commune d'Aoulef, Nord de la wilaya.

Ce réseau routier, infrastructure primordiale, devra contribuer à l'amélioration des conditions d'acheminement du produit et d'exportation, notamment vers les pays africains limitrophes.

## INDUSTRIE

# Lancement de trois enquêtes pour mieux connaître le tissu industriel national

Le ministère de l'Industrie et des mines a lancé trois enquêtes pour mieux connaître le tissu industriel national, notamment celui du secteur privé pour pouvoir assurer le suivi, l'évaluation et l'appui à ses entreprises, a indiqué, mardi à Alger, le secrétaire général de ce ministère, Kheiredine Medjoubi.

"On doit connaître le tissu industriel national, ses produits et sa capacité de production pour pouvoir le défendre.

Nous avons des données précises sur le secteur industriel public, ses capacités et sa production, mais pas suffisamment d'informations sur les entreprises privées.

C'est pourquoi le ministère a lancé trois enquêtes pour mieux connaître le tissu industriel national afin d'assurer le suivi, l'évaluation et l'appui à ses entreprises", a précisé M. Medjoubi.

Il s'exprimait lors d'un panel sur l'industrie nationale, organisé en marge de la 26<sup>ème</sup> édition de la Foire de la production algérienne (FPA), tenue du 21 au 27 décembre au palais des expositions (Pins maritime-Alger) sous le thème "Economie diversifiée et performance à l'export".

Soulignant "qu'on ne peut promouvoir la production nationale sans la connaître", M. Medjoubi a affirmé qu'une fois achevées, ces enquêtes permettront "de savoir exactement ce que nous produisons localement et mettre des barrières aux produits de l'importation afin de laisser place à la production nationale".

A cet effet, le responsable a lancé un appel, notamment aux opérateurs privés, les sollicitant à communiquer la nature et les capacités de leur production, ce qui permettra aux pouvoirs publics d'avoir une base de données susceptible de définir la nature de la production nationale, son volume et sa qualité pour mesurer sa capacité à répondre aux besoins nationaux dans les différents domaines et substituer aux importations.

S'agissant des barrières à mettre pour faire face au phénomène de l'importation au détriment du produit national, le responsable a assuré qu'en plus des barrières tarifaires, notamment les droits de douanes, l'Etat a mis plusieurs barrières non tarifaires à l'image des normes nationales et les cahiers de charges afin de promouvoir les produits issus des entreprises nationales, publiques ou privées.

Par ailleurs, en réponse aux préoccupations des opérateurs privés, présents au panel, notamment l'indisponibilité du foncier industriel, M. Medjoubi a expliqué que depuis 1990 à ce jour, l'Etat a mis plus 30.000 hectares de foncier industriel sur le marché, dont plus de 50% demeure inexploité, d'où, selon lui, la taxe de 5% sur la valeur vénale, prévue par la loi de finances 2018, à l'encontre des opérateurs disposants de foncier industriel non encore exploité.

A une question sur la disponibilité de la main d'œuvre qualifiée, M. Med-



joubi a assuré que l'Etat a décidé la réouverture de tous les centres de formation à travers le territoire national, permettant la formation et la qualification des techniciens supérieurs dans les différents métiers et filières pour accompagner l'émergence d'une industrie nationale avec des compétences locales.

Il a, en outre, affirmé le regroupement prochain des différents agences et instruments d'aide des entreprises, notamment ceux destinés aux PME en un guichet unique afin de faciliter les procédures de création et d'accompagnement de ces entreprises.

### Création prochaine d'une agence pour le développement des PME et la promotion de l'innovation

Par ailleurs, le directeur général de la petite et moyenne entreprise (PME) auprès du ministère de l'Industrie et des mines, Mourad Aarif, a révélé à l'APS en marge du panel, la création prochaine d'une agence pour le développement des PME et la promotion de l'innovation, un instrument de l'Etat en matière de mise en œuvre de la politique de développement de ces entreprises.

Précisant que son texte a déjà été élaboré et transmis au secrétariat général du Gouvernement pour approbation et promulgation, cette agence qui verra le jour au cours du premier trimestre 2018, devra, selon M. Aarif, implanter toute la politique destinée à la modernisation et l'amélioration de la compétitivité des PME, appui aux PME pour l'homologation de leurs produits, ainsi que l'accompagnement des sous-traitants et les start-up en matière de financement.

Cette nouvelle agence devrait substituer à l'actuelle agence nationale de développement de des PME et jouira de plus de prérogatives et champs d'intervention afin de combler les insuffisances enregistrées, notamment en matière de ressources

financières suffisantes et ressources humaines qualifiées, a-t-il expliqué.

Selon les chiffres avancés par M. Aarif lors du panel, le secteur de la PME en Algérie est composé de 1.022.000 entreprises actives dans les différents secteurs et filières, essentiellement dans les services et le BTPH, alors que 9% seulement sont dans les industries manufacturières, ajoutant que 97% de ce tissu sont des Toute petite entreprise (TPE), employant moins de 10 employés.

Dans ce sens, les responsables a indiqué que l'objectif du ministère est d'abord la densification de ce tissu pour atteindre la moyenne internationale de 40 PME/1.000 habitants, alors qu'à actuellement elle est de 20 PME/1.000 habitants en Algérie, ce qui nécessite la création de 1,5 millions de nouvelles PME, mais également la transformation des TPE qui sont à une moyenne de 3 employés à des PME de plus de 10 employés.

L'autre effort que le ministère mène est celui de la diversification de ces PME, leur permettant d'être plus présentes dans les filières industrielles, notamment les nouvelles filières de l'économie digitale, ainsi que l'amélioration de leur compétitivité, leur offre et leur disposition à aller vers l'exportation.

La distribution géographique des PME algériennes, concentrées au nord du pays, alors que la moyenne est inférieure à 10 PME/1.000 habitants dans les hauts-plateaux et le sud, est également un défi que le ministère a relevé pour "mieux équilibrer" la présence de ce tissu à travers le territoire national, a expliqué M. Aarif.

Il a assuré, dans ce sens, que la nouvelle loi des PME est déjà mise en œuvre à travers le territoire national et le ministère s'attend à des "résultats probants", non seulement dans le développement des PME, mais également dans l'émergence d'un tissu diversifié de sous-traitance nationale dans les différentes filières industrielles.

## PRIX DU PÉTROLE

# Le pétrole à la baisse en Asie

Les cours pétroliers étaient orientés à la baisse, mercredi en Asie, sous l'effet de prises de bénéfices après les gains de la veille.

Vers 04H30 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en février, cédait 25 cents à 59,72 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence eu-

ropéenne, également pour livraison en février, perdait 31 cents à 66,71 dollars. Les prix ont grimpé mardi en raison d'une combinaison de facteurs, et notamment d'une explosion sur un important oléoduc qui achève le brut du Sud libyen vers un terminal du nord-est du pays, provoquant une baisse de la production de plus de 70.000 barils par

jour. La Libye produit autour d'un million de barils par jour (b/j), mais la production est régulièrement perturbée par des actes de sabotage, ou par des mouvements de protestation pour réclamer des rémunérations ou encore pour des motivations politiques. Les investisseurs attendent mercredi la publication, avec un jour de retard en raison de

la coupure de Noël, des estimations hebdomadaires des réserves américaines de brut par la fédération privée American Petroleum Institute.

Elles sont toujours scrutées de près par les professionnels comme un indicateur du niveau de la demande dans la première économie au monde.

## FINANCES

## Le marché du leasing estimé à 50 milliards de DA en 2017

Le marché algérien de leasing devrait atteindre quelque 50 milliards (mds) de DA en 2017 contre 40 mds DA en 2016, soit une progression annuelle de 25%, a indiqué hier un intervenant dans ce marché.

"On tablait initialement sur un marché de 60 mds de DA en 2017.

Mais nous sommes à 39 mds de DA à fin septembre et nous devrons clôturer l'année avec 50 mds de DA au maximum", a précisé M. Nafa Arous, président du directoire de MLA (Maghreb Leasing Algérie), un établissement financier privé spécialisé dans le leasing, présent en Algérie depuis 2006.

Le responsable s'exprimait lors d'un atelier technique consacré au leasing, organisé par l'ABEF (Association des banques et des établissements financiers) dans le cadre des ateliers Expofinances 2017, à l'occasion de la Foire de la production Algérienne (FPA).

En 2015, le marché du leasing, couvert par treize (13) intervenants dont six sociétés spécialisées et sept banques, était estimé à 45 mds DA avant de reculer à 40 mds de DA en 2016.

"Le recul enregistré en 2016 est due au ralentissement de certains projets publics d'investissement et le manque de la disponibilité des équipements en raison de la baisse de la commande publique", a expliqué M. Arous.

En outre, le manque de communication et la culture enracinée chez la majorité des opérateurs algériens en ce qui concerne la réticence face à la location des biens de production, préférant détenir directement la propriété de ces biens, sont les autres facteurs responsables de ce recul, a-t-il souligné.

Pour MLA, qui détient plus du tiers du marché du leasing en Algérie, elle avait quand même réussi à enregistrer une progression de 23% de son chiffre d'affaires en 2016.

"C'est parce que nous avons un portefeuille très diversifié.

Nous finançons surtout l'outil de production, les sociétés de réalisation alors que les véhicules ne représentent que 9% de notre portefeuille", a-t-il encore expliqué.

A fin septembre 2017, la société qui a ouvert huit nouvelles agences en 2017, portant son réseau à 12 agences, a réalisé un marché de 12 mds de DA, selon son président.

Le responsable a fait état d'un "gros engouement" des sociétés de



leasing pour accompagner la production nationale surtout que l'Etat est plus que jamais déterminé à protéger et encourager cette production pour réduire les importations.

Il a mis l'accent par ailleurs sur le marché automobile d'occasion qui "représente une piste prometteuse pour les sociétés de leasing dès lors qu'il sera encadré par les concessionnaires de la place".

Il a invité d'autre part les intervenants sur le marché à recourir à des montages syndiqués pour accroître les capacités de financements par ce mécanisme.

Pour 2018, il a rappelé que MLA s'apprêtait à lancer son 3ème emprunt obligataire qui portera sur 4 milliards de DA dont la moitié sera destinée au grand public.

La société avait lancé en 2015 puis en 2017 deux emprunts institutionnels portant sur 2 mds de DA chacun.

Le délégué général de l'ABEF, M. Rachid Belaid, a profité à son tour de l'occasion pour inviter les sociétés de leasing à se lancer dans des emprunts obligataires afin d'avoir les capitaux nécessaires à leurs activités et contribuer également à dynamiser le marché financier en Algérie.

Interrogé par la presse sur une éventuelle orientation vers les start-up, le leasing étant destiné exclusivement aux entreprises ayant déjà une part de marché, M. Arous a fait remarquer que les entreprises en phase de création bénéficient d'une panoplie de facilitations accordées par l'Etat dans le cadre des différents dispositifs de soutien à l'emploi.

Donc, cette catégorie d'entreprises n'aura besoin d'aller vers le leasing qu'une fois arrivée à un certain stade d'avancement de l'activité, a-t-il ajouté.

Lors des débats, les intervenants ont évoqué certaines entraves rencontrées par les sociétés de leasing en Algérie.

"La législation nous oblige à proposer, sur 3 à 5 ans pour le leasing mobilier et sur une période qui va jusqu'à 10 ans pour l'immobilier, une location fixe au moment où nous nous empruntons sur la base de taux d'intérêts bancaires variables", a noté le patron de MLA.

D'autres intervenants ont évoqué le risque élevé auquel sont exposées les sociétés de leasing en Algérie.

"Nous avons eu affaire à un opérateur qui a pris 15 camions avant de disparaître.

Un autre a disparu avec une unité avicole, déplore le Directeur général d'EDI (Djazair IDjar) M. Youcef Lachab, en regrettant le fait que ce genre de délit "n'est pas assez réprimé par la Justice en Algérie laquelle considère ce genre de comportement comme abus de confiance et non pas comme étant un vol".

Egalement appelé crédit-bail, le leasing est une formule de crédit par laquelle la banque achète un matériel ou un bien pour le louer, pendant une durée déterminée au souscripteur dans le cadre d'une activité professionnelle uniquement.

Le souscripteur a la possibilité d'acheter le bien à l'échéance du contrat.

## TUNISIE

## Plus forte croissance au monde en ce qui concerne de la production d'huile d'olive

La Tunisie a enregistré la plus forte croissance au monde en ce qui concerne de la production d'huile d'olive pour la campagne 2017/18, selon la présidence du Gouvernement.

"120% de croissance par rapport à la campagne précédente", selon les estimations du Conseil Oléicole International (COI), citées dans une note économique de la présidence du Gouvernement.

Grâce à une production de l'huile d'olive estimée, cette année, à 220000 tonnes, la Tunisie pointe au quatrième rang mondial", a affirmé la même source.

Des hausses de croissance sont également prévues en Turquie, autour de 287 000 t (+ 62%), au Maroc avec 140 000 t (+ 27%), en Algérie avec 80 000 t (+ 27%), en Argentine avec 37 500 t (+ 74%), en Jordanie et Egypte avec une production de 25 000 t, les deux augmentant de 25% et en Libye avec 18 000 t (+ 12%), selon le COI.

"La récolte mondiale d'huile d'olive devrait connaître une hausse de 14% (2894 mille tonnes) alors que la consommation devrait enregistrer une légère augmentation de 5% (2954 mille tonnes)", précise le COI.

## MARCHÉS

## La Bourse de Paris progresse soutenu par le secteur pétrolier

La Bourse de Paris évoluait dans le positif mercredi matin (+0,24%), soutenue par le secteur pétrolier, et ce, à l'entame d'une séance qui augure d'être calme à quelques jours de la fin de l'année.

En matinée, l'indice CAC 40 prenait 12,96 points à 5,377,68 points.

Vendredi, il avait fini en léger repli de 0,39% à 5,364,72 points.

"Gageons que les volumes devraient rester très faibles ces trois prochaines séances, la majeure partie des investisseurs étant en vacances ou en train de préparer leur stratégie d'investissement pour 2018", ont relevé dans une note des experts. Si la maigre actualité économique ne devrait guère donner de grain à moudre aux investisseurs présents, ces derniers pourraient néanmoins être attentifs aux prix des matières premières, et en tout premier lieu à ceux du pétrole.

En effet, le cours de l'or noir coté à New York a dépassé mardi la barre des 60 dollars en séance, une première depuis juin 2015, sous l'effet d'une explosion sur un oléoduc en Libye. Du côté des indicateurs, les promesses de vente de logements en novembre aux Etats-Unis sont les principales données attendues. Mardi, le pays a publié les prix des logements, en progression en octobre sous l'effet de ventes en hausse et de faibles stocks.

Sur le front des valeurs, le secteur lié au pétrole profitait des cours en hausse, à l'instar de Total (+0,65% à 46,77 euros), TechnipFMC (+0,75% à 26,30 euros) ou encore Vallourec (+1,83% à 4,96 euros).

A l'inverse, le secteur technologique reculait dans le sillage de Wall Street la veille. STMicroelectronics cédait 0,89% à 18,43 euros tandis que Soitec perdait 1,32% à 59,59 euros. Axa se repliait de 0,16% à 25,14 euros.

Le groupe a indiqué vendredi qu'il allait céder certains actifs hongkongais de gestion de fortune à un fonds local pour quelque 237 millions d'euros. EDF s'appréciait de 0,52% à 10,61 euros. EDF et Areva ont annoncé vendredi avoir finalisé la reprise de l'activité réacteurs du groupe nucléaire. FFP reculait de 1,86% à 96,96 euros.

La holding de la famille Peugeot a annoncé s'être engagée à investir 150 millions de dollars dans la société d'investissements JAB Holding présente dans les biens de consommation.

APS

## GABON

## Le FMI prête 101,1 millions de dollars au Gabon

Le Fonds monétaire international (FMI) va prêter 101,1 millions de dollars (environ 56 milliards de FCFA) au Gabon, ont confirmé les médias locaux.

Ce nouveau prêt intervient suite à la satisfaction exprimée par l'institution financière internationale à l'égard d'une récente revue du Programme de relance économique (PRE), qu'il avait conclu avec le gouvernement gabonais.

Le total des montants octroyés dans le cadre de ce programme s'est élevé à environ 202,3 millions de dollars (119 milliards de FCFA), a précisé la presse locale. "Le Conseil d'admini-



stration du FMI s'est dit satisfait du respect du Gabon de toutes les conditions imposées par les bailleurs de fonds sur la poursuite de ce programme étalé sur trois ans, en particulier de l'adoption de réformes courageuses du

pays visant à assainir les finances publiques, apurer une large partie de sa dette intérieure et gérer correctement les crédits", ont ajouté les journaux citant le FMI.

"60% des fonds seront prioritairement affectés au

remboursement de la dette intérieure et extérieure tandis que 40% autres seront consacrés aux projets d'investissements considérés comme accélérateurs de la croissance", rappelle la presse gabonaise. Le programme de réformes appuyé par le FMI, vise, disent les observateurs, "à assurer la stabilité macroéconomique et à jeter les bases d'une croissance durable et veiller à la viabilité de la dette au niveau national, et de surcroît contribuer à rétablir et préserver la stabilité extérieure de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEMAC)".

## KHENCHELA : Production de plus de 48 millions litres de lait durant la campagne agricole 2016-2017

La wilaya de Khenchela a réalisé au titre de la campagne agricole 2016-2017, une production de lait de 48,43 millions de litres dont 12 millions de litres ont été collectés, a indiqué mardi à l'APS un cadre de la direction des services agricoles (DSA).

La production de lait de vache a atteint 36,522 millions de litres parmi la quantité globale, le reste est réparti sur le lait de chèvre et de brebis, a précisé le chef de bureau des statistiques à la DSA Imadeddine Mokdad, soulignant que plus de 11.500 vaches laitières sont recensées dans la wilaya.

La production laitière a connu une légère baisse dans cette wilaya par rapport à celle enregistrée au titre de la campagne agricole 2015-2016, marquée par la réalisation d'une production de 49,246 millions de litres, dont 16 millions de litres ont été collectés, ajoute la même source. La sécheresse et le déficit pluviométrique sont les facteurs qui a contribué au recul de la production laitière, a estimé M. Mokdad.

La wilaya de Khenchela, a fait savoir le même responsable, qui dispose de 17 centres de collecte de lait, est un pôle dédié à la production laitière concentrée dans cinq (5) communes de la wilaya en l'occurrence les régions d'El Hamma, de Baghai, de N'sigha, de Remila et d'El Mahmal.

La quantité de lait produite dans la wilaya a connu une hausse ces dernières années, où seuls 36,553 millions de litres ont été dénombrés, au titre de la campagne agricole 2011-2012, a-t-on signalé à la DSA.

## Décès du moudjahid Baouche Mohamed dit "Si Tahar"

Le moudjahid Baouche Mohamed dit "Si Tahar" est décédé mardi à l'âge de 91 ans, a-t-on appris auprès du ministère des Moudjahidine.

Né le 17 mars 1926 à Ghazaouet (Tlemcen), le défunt s'est imprégné, très jeune, des valeurs nationales à travers son action au sein du mouvement national, notamment après son adhésion en 1943 au parti du peuple, puis en 1945 des Scouts musulmans et le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) en 1947.

Militant de première heure, le défunt avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) le 1er novembre 1954 au niveau de la cinquième (V) région sous la direction de Larbi Ben M'hidi pour être désigné membre politico-militaire des 1er et 2e secteurs.

En 1958, le défunt a été désigné contrôleur général à la base arrière des frontières par l'Etat major, ensuite responsable des 5e, 8e, et 7e zones au niveau la wilaya V historique jusqu'au recouvrement de la souveraineté nationale.

Après l'indépendance, le défunt avait occupé plusieurs fonctions et responsabilités en restant dévoué et fidèle au serment fait aux Chouhadas jusqu'à sa mort après une longue et riche vie en sacrifices et nobles positions. En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à ses compagnons d'armes, priant Dieu, Tout Puissant, de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et d'assister ses siens et ses compagnons.

Le défunt sera inhumé mercredi après la prière du Dohr au cimetière de Ain Beida (Oran).

APS

# TISSEMSILT

LE WALI PRÉSIDE LE CONSEIL EXÉCUTIF DE WILAYA

## Le taux de consommation des crédits à 100% pour les PCD et 51, 48% pour les PSD

**Le premier responsable de l'exécutif de la wilaya de Tissemsilt, M. Abdelkader Benmessoud, a présidé un conseil de wilaya où il a été examiné le taux de consommation des crédits 2017. Le wali mettra en garde les responsables défaillants dans leurs missions envers le citoyen ainsi que les entreprises qui ne respectent pas les délais de réalisation de leurs projets et les normes en vigueur.**

Abed Meghit

Le chef de l'exécutif de la wilaya a examiné la situation de la consommation des crédits des programmes sectoriels déconcentrés au titre de l'année en cours. Selon le directeur de la programmation et du suivi budgétaire (DPSB) de la wilaya de Tissemsilt, le montant des crédits de consommation est de 9,222 milliards DA pour le compte de 2017. Peu satisfait des indicateurs financiers du 1er semestre: Le wali veut doubler le taux de consommation des crédits à fin 2017. «Vous avez jusqu'à la fin de l'année pour assainir toutes les situations de paiement. Je ne veux surtout pas qu'on en vienne à retourner des crédits de paiement. Les ordonnateurs affichant un faible taux de consommation des crédits par rapport aux engagements auront des comptes à rendre et assumeront pleinement leur responsabilité».

En émettant cet avertissement à l'adresse des gestionnaires des secteurs, lors du conseil exécutif, le wali faisait dans une approche anticipatrice, en ce sens qu'il voulait éviter au maximum les cas de fin de non-recevoir qu'opposerait l'administration centrale (la Direction générale du budget près le ministère des Finances) aux propositions budgétaires formulées au titre du BP 2018 par la wilaya dont le secteur concerné entraînerait une situation déficitaire en matière de consommation des crédits déjà attribués. «C'est aussi simple que ça: on vous dira que vous n'aurez pas un sou de plus tant que vous n'avez pas dépensé ce vous avez déjà». D'où cet appel: «Vous devez y aller en position de force. Revendiquer plus parce tous les crédits alloués ont été engagés et consommés dans des opérations déjà clôturées».

Cette démarche anticipatrice en faveur de «sa» collectivité locale n'est pas pour autant confinée dans un esprit territorial étroit. M. Abdelkader Benmessoud n'est pas déconnecté du contexte économique-financier national. «sa» ville n'étant qu'une entité territoriale d'un tout indivisible et indissociable. Bien au contraire, le détenteur de l'autorité de l'Etat à l'échelon de la wilaya de Tissemsilt s'inscrit



dans une vision nationale et fait même de la pédagogie en ce sens, au travers de ses orientations et ses instructions, à l'égard des membres de son staff et des élus locaux. «Notre vision doit être nationale en toute chose, en tout acte de gestion. Il en est ainsi en matière de finances. Il faut donc clôturer d'abord (les opérations couvertes par des autorisations d'engagement)».

La solvabilité de l'Etat mise à mal par des engagements non tenus Plus explicite, le directeur de la programmation et du suivi budgétaire (DPSB) en appelle à l'ensemble des ordonnateurs: «Les crédits non engagés doivent être réutilisés». Le scénario d'un retrait par la centrale de cet argent «dormant» du fonds de wilaya, en ces temps d'austérité fort contraignante, est plus que probable.

Il est à envisager en effet que l'Etat reprenne d'une main ce qu'il avait donné d'une autre. Et le meilleur moyen pour sécuriser ces dotations budgétaires, c'est de les consommer. Le plus tôt sera le mieux. Cependant, à jeter un coup d'œil sur le tableau synoptique des consommations des crédits de paiement (CP) arrêté au 25 décembre, il est clair qu'on est globalement un peu loin des indicateurs d'une gestion optimale et efficiente des dotations financières centralisées. A quelques secteurs et directions près, la

situation n'est pas satisfaisante. Pas besoin de sortir de Saint-Cyr pour en arriver à cette amère conclusion à la lecture des matrices qui défilent en boucle sur écran mural à l'hémicycle, au gré des secteurs et des directions administratives budgétaires. Selon la présentation faite par le DPSB, qui a eu à détailler et à commenter avec le trésorier de wilaya la situation pour chaque secteur et chaque direction, le tableau des consommations des CP, arrêté au 25 décembre 2017, fait état d'un montant total de 9,222 milliards de DA attribué à la wilaya de Tissemsilt, consistant en 7 008 530 000 000 DA des PSD et 545 236 millions de DA au titre des PCD. Le taux de consommation par rapport aux engagements comptables s'élève à (51, 48% pour les PSD et 100% pour les PCD). Les principales directions consommatrices sont: la direction des Travaux Publics (taux de 37% par rapport aux engagements du secteur), la direction des Equipements publics (48, 86%), la direction de la Santé et de la Population (56,86%), la DRE (70,15%) et la DFP (62,87%), la direction de l'Education a consommé (28,09%), la DAL a consommé (32,75%), la DJS a consommé (35,66%), la DUAC a consommé (39,90%), la Direction des Transports a consommé (47,36%). la direction de l'Environnement a consommé (46,86%) etc...

## Le wali accueille les nouveaux P/APC pour relancer la dynamique du développement

Ce lundi dernier, lors du conseil exécutif de wilaya aurait été la première rencontre du chef de l'Exécutif de la wilaya de Tissemsilt avec les nouveaux P/APC des 22 communes. En compagnie de M. Mustapha Djebane nouveau président de l'APW et des directeurs d'exécutifs, M. Abdelkader Benmessoud a amplement félicité les présidents des assemblées populaires communales, le nouveau président de l'APW ainsi que Mr Miloud Adda l'ancien P/APW pour son abnégation, son dévouement et pour le travail accompli durant sa mandature. Dans son allocution, le wali n'a pas omis de re-

mercier toutes et tous ceux qui ont œuvré pour garantir le succès des élections locales. Selon lui, cette réussite est la consolidation réelle de l'édification de la démocratie. Pour la continuité des programmes de développement, le wali a surtout recommandé aux nouveaux maires de commencer à travailler.

Nous n'avons pas le droit de perdre du temps car il y a des programmes de développement qui sont inachevés ou qui sont en voie d'achèvement et qui nécessitent du suivi. Il a également exhorté les élus à s'intéresser aux problèmes des citoyens par l'organisation des journées de

réception et des espaces d'écoute. Selon lui, il est impératif d'établir la confiance entre les citoyens et leurs élus. Les défis sont importants et sachez que vous pouvez toujours compter sur la tutelle pour vous accompagner et vous soutenir dans vos fonctions? », a-t-il ajouté. S'adressant aux nouveaux maires, il dira: "Vous avez Assemblées élues, quelles soient communales ou de wilaya, dans le développement local et la mise à profit du potentiel dont disposent les collectivités. En prenant la parole, le président de l'APW Mr Mustapha Djebane félicite à son tour l'ensemble des maires élus avec quelques mots

valorisant le travail de son prédécesseur. De poursuivre, il met en exergue l'importance du développement local parlant de défis et de perspectives. Selon le Président de l'APW, la relance de la dynamique du développement de la wilaya doit se faire dans la concertation et la coordination. Afin de propulser Tissemsilt à un standing de modernité, il serait opportun d'adopter une stratégie viable dira-t-il. Ce qu'il faut signaler en cette rencontre, c'est la volonté du wali d'avancer avec une équipe homogène au profit des citoyens de la Wilaya.

A.M.

## Appel à la mise en place d'une académie de la langue amazighe

Le professeur de linguistique et traductologie, Abderrezak Dourari a mis en avant, mardi à Alger, la nécessité de mettre en place une Académie de Tamazight qui aura pour mission de préparer le terrain à la promotion et au développement de cette langue, soulignant l'importance de maintenir pour le moment la diversité de l'écriture du Tamazight.

"Il aurait fallu, après la constitutionnalisation et l'officialisation de cette langue, promulguer une loi organique permettant la création d'une Académie à laquelle sera confiée la préparation linguistique du Tamazight", a estimé M. Dourari lors du forum du quotidien "Al-Djazair", appelant à éviter pour le moment l'approche visant à unifier son enseignement ou encore l'alphabet de son écriture".

Pour le professeur universitaire qui dirige aussi le Centre national pédagogique et linguistique de l'enseignement de Tamazight (CNPLET), la reconnaissance de la langue amazighe à travers la Constitution de février 2016 en tant que partie intégrante de l'identité nationale commune à tous les Algériens, est une "revendication populaire qui doit être prise en charge dans sa diversité".

"Il est important que chaque région opte pour l'alphabet et le genre linguistique qu'elle souhaite étudier", a indiqué M. Dourari citant le cas de "la Kabylie qui utilise les lettres latines" étant donné, a-t-il dit "que tous les militants pour la reconnaissance de cette langue ont étudié en langue française et penchent ainsi plus pour cet alpha-



bet". Concernant les autres régions, le conférencier a cité, à titre d'exemple, la région du M'zab qui, selon lui, "préfère l'écrire en lettres arabes en raison de la sacralité de l'Arabe dans cette région", alors que les Touaregs considèrent le "Tifinagh" comme symbole de leur identité, a-t-il expliqué. "Aucune diversité ou lettre ne peut être imposé à une région du moment que la langue

peut être écrite par n'importe quelle lettre" a estimé M. Dourari.

Partant de cette conception, il a appelé à "s'éloigner de l'approche unificatrice" précisant que l'Académie "doit tenir compte de la diversité linguistique et culturelle algérienne". "Seule la production intellectuelle et culturelle imposera la lettre et la diversité linguistique", at-il conclu.

### KHENCHELA :

## Plus de 3.000 demandeurs d'emploi placés depuis janvier dernier

Au total 3.042 demandeurs d'emploi de la wilaya de Khenchela ont été placés depuis le début de l'année 2017 dans différentes entreprises économiques, a révélé le chargé de communication de l'antenne locale de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM). "En 2017, le nombre de demandeurs d'emploi placés a été estimé

à 3.042 personnes contre 3.646 offres d'emploi", a indiqué M. Zouhir Mahmoudi à l'APS, rappelant qu'"en 2016, pas moins de 4.390 placements ont été effectués contre 6.440 offres d'emploi".

Un plan de travail a été élaboré par l'antenne locale de l'ANEM en vue de signer "prochainement" des

conventions avec l'université et le secteur de la formation et de l'enseignement professionnel avec la participation d'entreprises économiques, dans le but d'organiser des journées d'information destinées aux demandeurs d'emploi, a-t-il ajouté.

Ce genre de manifestation constitue une opport-

unité pour l'Agence nationale de l'emploi afin de présenter les différents avantages destinés aux demandeurs d'emploi, notamment le service "El-Wassit" qui permet de traiter automatiquement les données selon plusieurs critères, entre autre l'expérience professionnelle et les qualifications.

### TIZI-OUZOU :

## Sortie d'une promotion de plus de 680 aides-soignants

La direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Tizi-Ouzou a validé, lundi, la sortie d'une promotion de 681 aides-soignants de santé publique, a-t-on appris mardi du premier responsable local de cette institution.

Selon le Pr. Abes Ziri, cette nouvelle promotion sortie de l'Institut de formation paramédicale de Ain El Hammam, sera répartie sur des structures de santé de quatre wilayas, en fonction des besoins exprimés, à raison de 247 aides-soignants pour Tizi-Ouzou, 182 pour Bouira, 142 pour Bejaïa et 110 pour Boumerdes. Ce même responsable a indiqué que ce produit de formation renforcera et consolidera les différentes activités tant en terme de soins hospitaliers qu'en terme de soins de proximité au profit de la population ce qui impliquera indéniablement une meilleurs couverture en soins de qualité des prestations mises à la disposition des citoyens. L'affectation des 247 aides-soignants formés pour la wilaya de Tizi-Ouzou sur les établissements de santé



publique aura lieu dans les tout prochains jours, a-t-on indiqué de même source. Sur un autre volet, le directeur de la santé, a annoncé que la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'une dotation de cinq nouvelles ambulances acquises, dans le cadre d'un achat groupé, par le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, pour un montant de 40 millions de DA.

Ces ambulances, qui contribueront à l'amélioration de la prise en charge des malades, et qui seront distribuées dimanche prochain, sont destinées aux établissements publics de santé de proximité (EPSP) de Larbaa n'Ath Irathen, Iferhounene, Ouaguenoune et Boghni et à l'Établissement public hospitalier (EPH) de Ain El Hammam, a précisé le Pr. Ziri.

## ORAN: Exercice de simulation d'un détournement d'avion à l'aéroport international "Ahmed Benbella" d'Es Sénia

Un exercice de simulation d'un détournement d'avion par deux terroristes a été effectué mardi soir à l'aéroport international "Ahmed Benbella" d'Es Sénia (Oran), a-t-on constaté.

L'opération a été déclenchée lorsqu'un avion de la compagnie "Air Algérie" en provenance de Paris (France) s'introduit dans l'espace aérien algérien sans signalement. Il fut ainsi accompagné par les forces de la défense aérienne du territoire jusqu'à son atterrissage sur le tarmac de l'aéroport international "Ahmed Benbella".

L'avion, à son bord 122 passagers dont 5 membres de l'équipage, fut orienté vers un coin isolé de l'aéroport pour lancer ensuite des négociations avec les ravisseurs qui n'ont pas abouti à un dénouement, ce qui nécessita l'intervention de la brigade spéciale de la sûreté nationale réussissant à libérer les otages, à abattre trois terroristes et à restituer l'appareil, conformément au scénario.

Cette opération, qui a duré deux heures, a enregistré 22 blessés à des degrés différents de gravité qui ont été acheminés vers l'hôpital avancé situé à l'intérieur de l'aéroport pour leur fournir les premiers soins puis transférés ensuite vers les hôpitaux.

Une fois l'alerte donné, une cellule de crise a été constituée, présidée par le wali d'Oran, Mouloud Chérifi, en présence des représentants de tous les services sécuritaires, responsables et cadres de l'aéroport international.

Le commissaire de police Belhamchi Mohamed Djamil chargé de la sécurité à l'aéroport international d'Oran a déclaré que cette opération s'inscrit dans le cadre des exercices de simulation effectués par les services de la sûreté nationale, des forces aériennes de l'Armée nationale populaire (ANP), de la gendarmerie nationale, de la protection civile et de la santé pour s'enquérir de la performance et la compétence des services de l'aéroport international "Ahmed Benbella" à faire face aux crises qui peuvent surgir.

Cette manœuvre de simulation a vu la participation de 200 personnes de la brigade d'intervention rapide de la sûreté nationale, de la défense nationale, de la gendarmerie, de la protection civile, de la santé, de l'entreprise de gestion de l'aéroport d'Oran, de l'entreprise de navigation aérienne et de la compagnie "Air Algérie", a ajouté le commissaire Belhamchi Mohamed Djamil.

## La Russie lance un satellite de telecoms pour l'Angola



La Russie a procédé mardi au lancement de Baïkonour d'une fusée porteuse du premier satellite angolais de télécoms, Angosat-1, en utilisant une fusée ukrainienne.

Des images diffusées en direct par la firme Roscosmos ont montré la fusée en train de décoller dans la nuit d'une rampe de lancement du Kazakhstan. Elle a été mise en orbite peu après.

La fusée Zenit-2SB transportant Angosat-1 vers son orbite a été fournie par la firme ukrainienne Yuzhmash.

L'Angola et la Russie avaient convenu en 2009 de lancer An-

gosat-1. Le projet comporte le satellite, son lancement et des infrastructures au sol dans une banlieue de Luanda. Ce projet d'environ 280 millions de dollars est financé par un crédit des banques d'Etat russes. La mission du satellite, d'une durée de 15 ans, a pour but d'améliorer les communications par satellite, l'accès à l'internet et des services de radio-télévision.

Quelque 50 ingénieurs angolais ont été formés, notamment au Brésil, en Chine et au Japon. La Russie supervisera le fonctionnement du satellite à partir d'un centre de contrôle construit près de Luanda.

## COLOMBIE: Baisse record des homicides en 2017

La Colombie va achever l'année 2017 avec le taux d'homicides le plus bas des quatre dernières décennies, alors qu'elle tente de mettre un terme au conflit armé avec les guérillas d'extrême-gauche qui déchire le pays depuis plus d'un demi-siècle, selon le gouvernement.

La Colombie, qui est également le premier producteur mondial de cocaïne, a enregistré "un peu plus de 11.000 homicides" en 2017, a déclaré mardi le ministre de la Défense, Luis Carlos Villegas.

"Nous avons atteint cette année un taux de 23 pour 100.000 habitants, a-t-il ajouté, en faisant état de 320 homicides en moins que l'an dernier et affirmant que "cette année restera dans l'histoire comme la plus sûre en quatre décennies".

L'Institut de médecine légale, qui n'a pas encore publié son rapport annuel, avait fait état de 11.532 homicides en 2016. Jusqu'en 2015, la Colombie était classée comme le 3e pays d'Amérique latine ayant le taux le plus élevé d'homicides après le Venezuela (57,1) et le Brésil (26,7) contre une moyenne globale de 5,3 pour la planète, selon la Banque mondiale.

Le gouvernement a présenté ce bilan à la fin d'une année au cours de laquelle la guérilla des



Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) a déposé ses armes et s'est convertie en parti politique sous le même acronyme, suite à l'accord de paix signé en novembre 2016. Parallèlement, il mène des pourparlers avec l'Armée de libération nationale (ELN), dernière rébellion active du pays en cessez-le-feu bilatéral avec les forces de l'ordre jusqu'au 9 janvier. Le ministre de la Défense a rappelé que la Colombie avait compté

jusqu'à 25.000 homicides par an au cours de la décennie précédente en raison de la guerre interne, et qu'aujourd'hui la plupart des meurtres et assassinats sont dus à des bagarres.

"La principale cause est l'intolérance (...) c'est le déclencheur d'une bagarre mortelle. Ce n'est plus en raison du conflit" armé, a-t-il ajouté. Bogota est la ville de Colombie où les homicides ont le plus diminué, avec un taux de 14,2.

## Le Nigeria paralysé par une pénurie d'essence à la pompe



Une pénurie d'essence à la pompe a paralysé les automobilistes au Nigeria où parfois il a fallu plus de 24 heures avant de remplir son réservoir, au moment où le premier producteur de pétrole en Afrique traverse une grave crise de pénurie d'essence raffinée. Les causes de cette nouvelle pénurie de pétrole restent incertaines, chacun se renvoyant la faute.

Les distributeurs affirment que la NNPC (Nigerian National Petroleum Company), responsable de la distribution de pétrole dans le pays, n'a pas assez de ressources pour faire face à la demande du pays le plus peuplé d'Afrique avec 190 millions d'habitants.

Sur ordre d'Abuja, Maikanti Baru, directeur général de la NNPC, a annoncé lundi qu'un plan national avait été mis en place pour livrer "300 millions de litres" d'essence supplémentaire, pour "soutenir la consommation actuelle de 45 millions de litres par jour", bien plus élevée en cette période de fêtes

que les "27 à 28 millions" de litres habituels. Il a également fait savoir que les raffineries nationales de Port Harcourt et Kaduna produisent 3,8 millions de litres de pétrole raffiné par jour, un chiffre bien maigre pour le premier exportateur de brut du continent africain (près de 2 millions de barils par jour).

M. Baru a toutefois accusé les vendeurs d'essence au marché noir de paralyser volontairement les stations essence pour faire monter les prix de vente parallèle à 400 nairas le litre, contre 120 nairas en période normale. Du côté des consommateurs, on suspecte le gouvernement de créer ce chaos pour justifier une augmentation de l'essence et du diesel à la pompe l'année prochaine.

La crise est particulièrement grave dans ce pays, où l'électricité publique reste défectueuse, et que les entreprises et les particuliers dépendent de leur générateur à diesel pour s'éclairer.

## INDE : 6 enfants tués dans le naufrage d'un bateau

Au moins six enfants ont été tués et trois autres secourus après qu'un bateau a sombré dans le sud de l'Inde, a indiqué mercredi la police.

Le bateau a sombré mardi soir dans les eaux près de Ponnani Kole dans le district de Malappuram, à 359 km au nord de Thiruvananthapuram, chef-lieu de l'Etat du Kerala.

"Hier soir, un bateau transportant neuf personnes a coulé ici, et six enfants se sont noyés. Trois personnes, dont le propriétaire du bateau, ont été secourues et immédiatement hospitalisées", a indiqué un responsable de police de Malappuram, ajoutant que "les enfants étaient là en vacances avec leurs familles". Le propriétaire du bateau se trouverait dans un état critique, selon la police. Le bateau a sombré à 200 m des deux rives, a indiqué la police, qui a précisé que les victimes étaient quatre filles et deux garçons, âgés de 4 à 18 ans.

APS

## PHILIPPINES: Plus d'un demi-million de personnes ont besoin d'aide suite à la Tempête Tembin (ONU)

Quelques 555.400 personnes aux Philippines sont affectées par le passage de la tempête Tembin, a annoncé mardi le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). La tempête tropicale qui s'est abattue vendredi matin sur Mindanao, la région la plus touchée par le passage de Tembin, selon les autorités philippines, a fait plus de 1.500 maisons détruites et plus de 800 sont endommagées, selon les autorités philippines. "Au total 152.000 personnes sont déplacées en raison des dommages causés par la tempête", a indiqué l'OCHA, ajoutant que "plus de 90.000 personnes sont



actuellement hébergées dans 246 centres d'évacuation dans les zones touchées et environ 61.000 personnes sont hébergées par des parents et des amis". "Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a pré-positionné de l'aide humanitaire prête à être acheminée dans les zones touchées par le passage de la tempête", selon l'OCHA.

## RUSSIE: 1 mort et 3 blessés dans une fusillade à Moscou

Au moins une personne a été tuée et trois autres blessées dans une fusillade survenue dans une usine située au sud-est de Moscou, a rapporté mercredi l'agence de presse russe Tass. "La police prend des mesures pour arrêter un homme qui a ouvert le feu dans une usine dans le sud-est de Moscou", selon

le ministère de l'Intérieur.

"A 9h13, un conflit s'est produit entre les dirigeants d'une usine en raison d'un litige sur certains biens. L'un des protagonistes a ouvert le feu sur l'un des individus en conflit. Le blessé est mort, la police prend des mesures pour interpellier le suspect de la fusillade", a précisé le ministère.

## FRANCE : 3 morts dont une fillette de 4 ans dans un accident sur l'autoroute



Trois personnes sont mortes dans la nuit de mardi à mercredi dont une fillette de 4 ans lorsque deux véhicules, dont l'un roulant à contresens sur l'autoroute dans la région de Saône-et-Loire en France se sont percutés, selon la préfecture citée mercredi par la chaîne française BFMTV.

"Un homme âgé de 69 ans roulait à contresens et a percuté un véhicule qui transportait un couple et ses trois enfants âgés de 4 et 13 ans", a-t-il été indiqué. Le choc frontal entre les deux voitures s'est produit vers 0h30 à hauteur de Viré, en Saône-et-Loire, dans le sens Paris-Lyon.

La directrice de cabinet du préfet de Saône-et-Loire, Marlène Germain, a précisé que la fillette a succombé à ses blessures peu de temps après le choc. Les deux conducteurs, le père et l'homme de 69 ans, ont perdu la vie sur le coup. La mère de

famille et l'un de ses fils, âgé de 13 ans, ont été légèrement blessés tandis que le frère jumeau est en état d'urgence absolue au centre hospitalier de Mâcon. Une quinzaine de gendarmes ont été mobilisés pour sécuriser le lieu de l'accident permettant aux 25 pompiers de prendre en charge les victimes.

Selon les premiers éléments de l'enquête cités par BFMTV, l'homme âgé de 69 ans roulait à contresens et les recherches se concentrent sur l'accès qu'il a pu emprunter pour s'engager sur l'autoroute d'autant que selon Bison Futé, chargé de la surveillance du trafic routier en France, un autre véhicule avait emprunté l'autoroute à contresens peu avant, vers 0h20, sur l'A40, près de Bourg-en-Bresse (Ain), à une trentaine de kilomètres de Mâcon, sans provoquer d'accident.

## Le mauvais temps entrave les recherches du sous-marin argentin



Les mauvaises conditions météorologiques entravent les recherches du sous-marin argentin qui a disparu le 15 novembre dernier dans l'Atlantique-Sud avec 44 membres d'équipage à bord, a annoncé la Marine argentine.

A cause de ces mauvaises conditions climatiques dans la zone de recherches, le navire de la Marine argentine chargée de ces recherches à l'aide d'un véhicule sous-marin télécommandé russe n'a pu examiner un objet détecté lundi à 814m de profondeur, a-t-

elle précisé, ajoutant que les opérations reprendront quand la météo s'améliorera.

La Marine argentine a annoncé dimanche qu'un sonar avait détecté un "nouveau contact" dans la recherche du sous-marin "ARA San Juan" et qu'il sera examiné par le submersible russe guidé à distance "Panther plus".

La Marine argentine avait déjà fait état ces dernières semaines de tels "contacts" des sonars qui avaient détecté des anomalies dans les fonds marins, mais sans résultats.

L'un d'eux s'est avéré être un bateau de pêche qui avait sombré dans l'océan il y a plusieurs années. L'affaire du sous-marin perdu dans les eaux de l'océan a conduit au limogeage du chef de la Marine argentine, l'amiral Marcelo Srur.

La perte du sous-marin a entraîné également l'ouverture d'une enquête judiciaire pour "recherche de possibles actes illicites" afin d'établir les responsabilités. Au moins deux gradés de haut rang ont déjà été relevés de leurs fonctions.

## DÉCÈS D'UNE AFGHANE DE 6 ANS: La police croate a enfreint les règles

La police croate a enfreint l'accord sur la réadmission conclu avec la Serbie dans le cas d'une Afghane de 6 ans mortellement fauchée en novembre par un train à la frontière entre les deux pays, rapportent des médias mardi citant une ONG serbe.

"Dans le cas de Medina Hussein, la police croate n'a pas agi en respect de l'accord sur la réadmission et n'a pas respecté le protocole conclu entre les deux ministères (serbe et croate) de l'Intérieur sur les personnes en situation illégale", a déclaré Rados Djurovic, le Centre pour l'aide aux demandeurs d'asile, cité par l'AFP, précisant avoir obtenu cette réponse du ministère serbe de l'Intérieur.

La Serbie n'a pas ouvert d'enquête sur cet accident qui s'est produit sur la frontière, estimant qu'il n'avait pas eu lieu en territoire serbe, a précisé M. Djurovic qui dirige cette organisation non-gouvernementale dédiée à l'aide juridique aux demandeurs d'asile.

La semaine dernière, les parents de la petite Medina, qui espéraient rejoindre Londres avec leurs enfants, ont porté plainte contre les autorités croates après le décès de leur fillette, avait indiqué leur avocate à Zagreb, cité par la même source.

Dans cette plainte, la famille de la fillette estime que quatre délits ont été commis par les autorités frontalières croates responsables, selon elle, d'abus de pouvoir, d'acte contre la vie humaine ayant mené à la mort, de comportement inhumain et contre la dignité humaine et de violation des droits des enfants, a expliqué Me Sanja Bezbradica Jelavic.

Un mois après les faits, la famille s'est décidée à engager cette procédure car elle n'a obtenu aucune information sur l'éventuelle ouverture d'une enquête, a expliqué l'avocate.

APS

## INDE: Cinq morts dans un accident d'autocar dans le sud



Au moins cinq personnes ont été tuées et cinq autres blessées mardi lorsqu'un autocar circulant à grande vitesse a percuté un groupe de pèlerins dans l'Etat indien du Tamil Nadu (sud), a annoncé la police. L'accident a eu lieu près de Dharpuram, dans le district de Tirupur, à quelque 450km de la capitale de l'Etat, Chennai (ex-Madras).

"Les pèlerins marchaient vers un temple sur la colline, à Palani, lorsque l'autocar, dont le conducteur a perdu le contrôle

en raison de la vitesse, les a fauchés ce matin", a indiqué un responsable de police.

Cinq pèlerins, dont deux femmes, sont morts sur le coup, tandis que l'un des cinq blessés se trouverait dans un état critique, selon ce responsable qui a ajouté qu'une enquête était en cours.

La police recherche toujours le chauffeur qui a fui les lieux après l'accident. L'homme a été formellement accusé de conduite dangereuse et imprudente, d'après le policier.

## PHILIPPINES: 38 morts dans un incendie dans le sud



Trente-huit personnes ont péri dans l'incendie qui a ravagé samedi un centre commercial de Davao, selon un nouveau bilan annoncé mercredi par la maire de cette ville du Sud des Philippines.

Un précédent bilan faisait état de la mort de 37 employés du centre d'appel situé au quatrième et dernier étage de l'immeuble NCCC de Davao.

Mais le corps d'une trentième victime a été découvert, en l'occurrence un employé de la sécurité du centre commercial qui est décédé en tentant de secourir les personnes piégées par les flammes.

La maire de la ville, Sara Duterte, qui n'est autre que la fille du président Rodrigo Duterte, a indiqué que ce bilan incluait une employée du centre d'appel appartenant à la société américaine SSI, même si son corps n'a pas été retrouvé.

M. Duterte a pour sa part promis de faire la lumière sur les raisons de ce dramatique incen-

die. Des syndicats ont estimé que la gravité du bilan était le signe de graves manquements aux normes de sécurité, des accusations rejetées par l'opérateur du centre commercial. "Nous rejetons catégoriquement les allégations selon lesquelles nous n'avions pas suffisamment d'issues de secours et d'extincteurs", a déclaré dans un communiqué Thea Padua, porte-parole de NCCC.

"Nous avons pleinement respecté les normes syndicales." Les sinistres meurtriers ne sont pas rares aux Philippines, notamment dans les zones de bidonvilles où aucune réglementation anti-incendie n'est appliquée. Le plus meurtrier est survenu en 1996 dans une boîte de nuit de Manille, faisant 162 morts.

Ville natale de Rodrigo Duterte, Davao, située à environ 1.000 km de Manille, sur l'île de Mindanao, est la plus grande agglomération du sud des Philippines et compte 1,5 million d'habitants.

# TROP DE SEL EST MAUVAIS AUSSI POUR LE CERVEAU

*On savait que le sel était mauvais pour les vaisseaux et le cœur. Les chercheurs ont découvert que trop de sel nuisait aussi à la santé du cerveau et des reins.*

Une nouvelle étude menée par les chercheurs de l'Université du Delaware (États-Unis) montre que l'excès de sel peut non seulement faire grimper votre tension artérielle, mais que cela a un impact préjudiciable sur la santé de votre cœur, de votre cerveau et de vos reins. En résumé, une alimentation trop salée n'est pas seulement déconseillée aux personnes souffrant d'hypertension artérielle, mais devrait être une recommandation nutritionnelle de base.

Selon cette étude, des niveaux élevés de sodium épaississent le muscle cardiaque, le forçant à travailler plus dur. Cela nuit aussi à la capacité des reins à filtrer les protéines et à cela a une incidence négative sur la partie du cerveau qui contrôle la réponse de notre système nerveux.

**Pas plus de 2300 mg par jour, soit une cuillère à café**

Bien évidemment, il n'est pas question de passer du jour au lendemain à un régime

sans sel. Notre corps a besoin de sodium pour réguler la tension artérielle et aider les muscles et les nerfs à bien fonctionner.

Selon les recommandations des médecins, notre corps a idéalement besoin de 2300 mg de sel par jour pour bien fonctionner, soit l'équivalent d'une cuillère à café. Mais toutes les personnes "à risque", c'est-à-dire souffrant d'hypertension artérielle, de diabète ou d'une maladie rénale, devrait limiter cette consommation à 1500 mg par jour. Or, selon les chercheurs américains, nous en consommons en moyenne 3500 mg par jour. Soit plus de 1000 mg de plus que la dose recommandée.

Pour limiter l'apport en sel, la façon la plus simple est sans doute de préparer nos repas à partir d'aliments frais. En effet, 77% de la consommation de sel provient de plats tout préparés (y compris ceux de la restauration collective). Alors que le sel qui provient de la salière ne représente que 5% de cette consommation.



## LE SEL EST RÉELLEMENT DANGEREUX AU-DELÀ DE 7 G PAR JOUR

A petites doses, le sel n'est pas l'ennemi de notre santé. Mais l'abus de sel peut être véritablement redoutable. Et même mortel, au-delà de 7 g par jour. Il y a quelques jours, une étude publiée dans le *New England Journal of Medicine* indiquait que l'excès de sel tue prématurément environ 1,65 millions de personnes chaque année dans le monde. Ces décès sont dus à une consommation quotidienne de sel au-dessus du niveau conseillé, qui est de 2 g par jour pour l'Organisation mondiale de la santé. Les Américains consomment en moyenne 3,4 grammes de sodium par jour, soit l'équivalent de 3,5 cuillères à soupe de sauce soja, par exemple. Un chiffre déjà trop



élevé pour l'OMS qui rappelle que ses recommandations sont de 2 g de sodium par jour. La fédération de cardiologie américaine va même plus loin en recommandant de ne pas en consommer plus de 1,5 grammes.

**Pas assez de sel est mauvais aussi**

Une autre étude menée en parallèle s'est donc penchée sur la réelle consommation de sel de près de 102 000 personnes réparties dans 17 pays, afin de déterminer quel pouvait être le seuil critique au-delà duquel la consommation de sel devient véritablement mortelle. Ce qui n'est guère surprenant c'est qu'ils se sont aperçus que les

personnes qui consomment environ 7g de sodium chaque jour ont un risque de décès ou d'accident cardiovasculaire réel. En revanche, selon cette étude, ce risque de mortalité prématurée est vraiment moindre lorsque la consommation est de 3 à 6 g par jour. Et ce qui est encore plus surprenant, c'est que les chercheurs ont également constaté qu'un régime faible en sodium était également associé à une mortalité plus élevée pour des raisons cardiovasculaires. "Trop de sel est mauvais pour nous. Mais cela ne veut pas dire que nous devons tendre vers un régime sans sel. Les deux extrêmes sont préjudiciables pour la santé" concluent les chercheurs.

## NUTRITION : BIEN NOURRIR SON CERVEAU

Il ne suffit pas d'être ridé pour être vieux ! Cela se joue principalement dans notre cerveau. Et pour garder un cerveau jeune et en parfait état de marche, certains nutriments sont essentiels. Quels aliments consommer pour assurer le bon fonctionnement du cerveau ?

Pour rester alerte, nous devons faire travailler notre cerveau quotidiennement mais aussi bien le nourrir avec :

-Des fruits et légumes colorés, des herbes aromatiques (basilic, romarin...), des épices pour leurs antioxydants.

-Des fruits et légumes frais pour leurs vitamines et minéraux.

-Des fruits secs pour leur richesse en minéraux (magnésium notamment) et oligoéléments.

-Du thé vert riche en catéchines, un puissant antioxydant qui favorise concentration et vigilance.

-Des huiles végétales (de noix, de colza, de lin...) et leur apport en oméga 3 et en vitamine E antioxydante.

-Des poissons gras (sardines, maquereaux...), riches en oméga 3 et en vitamine D.

-Des céréales complètes pour les glucides (de l'énergie), les vitamines du groupe B (pour le système nerveux), les minéraux (fer...), les oligoéléments (zinc...).



## MAUVAIS CHOLESTÉROL : COMMENT LE DÉTECTER



1 adulte sur 4 a trop de cholestérol, soit 10 millions de Français selon la Fédération française de cardiologie. Comment savoir si nous faisons partie de ceux qui en ont de trop ? En dehors d'une prise de sang, peut-on savoir si l'on a trop de cholestérol ?

Impossible dans l'immense majorité des cas. Seule l'hypercholestérolémie familiale, d'origine génétique, s'accompagne parfois de petites taches crème sur les paupières ou d'un épaulement du talon d'Achille. Les autres n'entraînent aucun symptôme. C'est pourquoi il faut y penser et vérifier de temps en temps où on en est. Il est conseillé de contrôler son taux de cholestérol une première fois vers 20 ans, puis au minimum tous les cinq ans avant 50 ans, tous les trois ans après. Un dépistage d'autant plus important si l'on a un peu d'embonpoint ou tendance à prendre du ventre.

### Votre analyse de sang

Les seuils admis comme acceptables ne cessent de baisser, mais ils sont aussi nuancés selon le risque cardiovasculaire global. Ainsi, un taux de cholestérol total de 2,40 g/l sera considéré comme trop élevé pour un homme fumeur de 55 ans souffrant d'hypertension, alors qu'il sera jugé correct pour une femme de 34 ans non-fumeuse. De même, le maximum de mauvais cholestérol (LDL) acceptable, fixé à 2 g/l, sera abaissé entre 1 et 1,6 g/l si l'on présente d'autres facteurs de risque (tabac, surpoids, hypertension, diabète). Par ailleurs, le bon cholestérol (HDL) ne doit pas descendre en dessous de 0,40 g/l pour les hommes, 0,60 g/l pour les femmes et le rapport cholestérol total/HDL-cholestérol demeurer inférieur à 5 chez l'homme, 4,4 chez la femme.

### Est-il possible de ne pas avoir assez de cholestérol ?

Cela arrive effectivement. Une anomalie due à des causes génétiques perturbant le fonctionnement du foie, et donc souvent partagée dans la famille. Ce n'est pas très bon non plus, un taux trop bas pouvant entraîner des carences en vitamines ou en acides gras, voire témoigner d'un risque d'autres maladies quand il baisse sans raison apparente. C'est pourquoi un suivi régulier est généralement instauré. Une baisse du taux de cholestérol peut également résulter d'une maladie intestinale inflammatoire chronique, entraînant sa mauvaise absorption, ou accompagner une hypothyroïdie. En cas de chute brutale, les médecins commenceront des examens, car cela peut aussi signaler une maladie grave du tube digestif.

# MOINS SE MAQUILLER, UNE BONNE ASTUCE ANTI-ÂGE ?

Une nouvelle tendance émerge outre-Manche. Elle prône deux jours sans maquillage par semaine pour laisser reposer son visage et paraître plus jeune. Ce rythme 5 jours-2 jours n'est pas sans rappeler le régime diététique 5:2 avec ces deux jours de restriction. Cette diète de la beauté vaut-elle le coup ? On fait le point avec une dermatologue.

On s'en sert quasiment tous les jours pour camoufler les taches, les marques de fatigue ou se donner bonne mine avant d'aller au travail. Mais le maquillage est-il vraiment un bon réflexe pour notre peau ? Et s'il accélérerait le vieillissement ? C'est toute la question posée par la tendance qui fleurit en ce moment en Angleterre. Elle consiste à laisser "reposer" sa peau deux jours chaque semaine, pour éviter l'asphyxie par les cosmétiques.

De l'avis des adeptes, cette astuce, dont le tempo rappelle l'esprit du régime 5:2, favoriserait le renouvellement cellulaire. Il mettrait ainsi la peau à l'abri des dégâts causés par le maquillage tels que l'acné, les irritations, les allergies ou encore les rides prématurées.

### Une "théorie" anti-âge non prouvée

Le maquillage fait-il vraiment vieillir ? "Il n'est pas prouvé, à ma connaissance, que le maquillage accélère le vieillissement de la peau ! objecte Marie-Estelle Roux, dermatologue à Paris. Ce qui est prouvé en revanche, c'est que pour préserver la jeunesse de sa peau, il faut l'hydrater, la protéger du soleil, et ne pas fumer". Si l'aspect anti-âge ne va pas de soi, moins se maquiller présente tout de même des avantages. "On limite les applications de produits chimiques sur la peau, potentiellement allergisants ou potentiellement irritants", précise la dermatologue.

### Les bons gestes maquillage qui préservent la peau

Quid des accros aux cosmétiques ? Si on fait partie des femmes qui se sentent "nues" sans maquillage, une alternative moins radicale que le boycott de sa trousse beauté permet tout autant de préserver sa peau. D'abord, on choisit une texture adaptée à son type de peau, ce qui signifie par exemple qu'on évite les fonds de teint crème si on a la peau grasse. On prend à la place une poudre non comédogène. À l'inverse les peaux sèches doivent opter pour une



texture crème et un blush crème.

Un problème de peau sur le visage peut être lié à un produit cosmétique. On n'hésite pas à demander conseil à un dermatologue qui orientera vers des produits adaptés à votre épiderme. Autre précaution qu'on a tendance à zapper, le filtre solaire : les peaux réguliè-

ment exposées au soleil doivent utiliser des produits qui contiennent un filtre solaire.

Enfin, on commence et on clot chaque journée par un rituel incontournable pour soulager sa peau : le démaquillage. Il nettoie la peau des résidus de maquillage et des polluants. Un geste détox prouvé celui-ci !

## ANTI-ÂGE : PENSEZ À L'INDICE GLYCÉMIQUE



Il est essentiel d'y faire attention pour de multiples raisons. Prévention du cancer, cholestérol... L'index glycémique, compte aussi pour le vieillissement. « Outi car plus un aliment a un index glycémique (IG) élevé, plus il entraîne la sécrétion d'insuline par le pancréas. À la longue, la consommation de tels aliments peut d'une part provoquer un surmenage du pancréas qui s'épuise, d'autre part conduire à une moindre sensibilité des cellules à l'insuline, ce qui peut provoquer obésité, hypertension et diabète de type 2 », explique Florence Piquet. L'index glycémique (IG) est un indice qui permet d'éva-

luer la capacité des aliments à élever la glycémie (le taux de sucre dans le sang). De 70 à 100, l'IG est élevé ; l'aliment entraîne une élévation rapide du taux de sucre sanguin. Entre 55 et 70, l'IG est modéré. En deçà de 55, on parle d'IG bas : l'aliment provoque une faible élévation du sucre sanguin.

### La glycation

Un excès de sucre joue également sur la qualité de tous nos tissus en raison d'un phénomène appelé la glycation : les sucres se fixent sur les protéines, ce qui a pour effet de rigidifier l'élastine et le collagène de notre peau.

## EGYPTE - ETHIOPIE - SOUDAN

### L'Égypte propose que la Banque mondiale joue le rôle de médiateur sur la question du barrage de l'Éthiopie

L'Égypte a proposé que la Banque mondiale joue le rôle de médiateur technique sur la question du grand barrage en construction de l'Éthiopie sur le Nil, a déclaré mardi le porte-parole du ministère égyptien des Affaires étrangères dans un communiqué.

La recommandation a été faite lors d'un entretien mardi à Addis-Abeba, entre le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Choukry, et son homologue éthiopien, Workneh Gebeyehu, a indiqué le porte-parole du ministère égyptien des Affaires étrangères, Ahmed Abou Zeid, dans le communiqué.

Les réunions d'un comité technique tripartite comprenant l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan sur le barrage de la Grande Renaissance (GERD) de l'Éthiopie ont été infructueuses au cours des dernières sessions, comme l'Éthiopie et le Soudan visaient aux bénéfices du barrage tandis que l'Égypte le considérait comme une menace à ses parts des eaux du Nil.

«M. Choukry a souligné le caractère délicat de la sécurité de l'eau en Égypte et qu'il ne peut pas compter simplement sur des promesses et des remarques de bonne foi», a déclaré le porte-parole.

En mars 2015, les dirigeants égyptien, éthiopien et soudanais ont signé un accord de coopération initial sur les principes du partage des eaux du Nil et de la construction du GERD, qui sera le plus grand barrage africain après l'achèvement.

M. Choukry a souligné que l'Éthiopie devait respecter cet accord de coopération, dont les études préalables et un accord entre les trois pays avant l'achèvement et la mise en opération du barrage.

«La partie éthiopienne a promis d'étudier la proposition de l'Égypte et de répondre au plus vite possible», a déclaré le porte-parole égyptien, notant que l'Égypte transmettrait la proposition au Soudan dans les prochains jours.

La récente réunion du comité technique tripartite sur le GERD, incluant les ministres de l'Irrigation égyptien, éthiopien et soudanais, n'a pas pu approuver le rapport d'introduction d'une société de conseil sur les effets du barrage sur les deux pays en aval, à savoir l'Égypte et le Soudan.

L'Égypte s'inquiète de sa part annuelle de 55,5 milliards de mètres cubes d'eau en provenance du Nil dans le contexte de la construction rapide du GERD.

L'Égypte et le Soudan ont rejeté en 2010 un accord sur le partage des eaux du Nil signé par un certain nombre de pays du bassin du Nil, car les deux pays pensaient que l'accord affecterait leur part annuelle habituelle des eaux du fleuve.

Les relations entre l'Égypte et l'Éthiopie ont connu des hauts et des bas depuis que ce dernier a débuté le projet du barrage en avril 2011.

Lorsque le président égyptien Abdel-Fattah al-Sissi a pris ses fonctions en 2014, il a dit comprendre l'aspiration de l'Éthiopie au développement par le biais du GERD qui produirait environ 6.000 mégawatts d'électricité pour ce pays.

Lundi, le ministre égyptien de l'Irrigation, Mohamed Abdelati, a souligné l'importance de parvenir à un accord équitable sur le barrage, ajoutant que «l'Égypte ne sera partie à aucun accord qui ne préserve pas ses droits et intérêts en matière d'eau».

## LIBYE:

### Un incendie sur un oléoduc provoque une baisse de la production

Un incendie s'est déclaré mardi sur un important oléoduc qui achemine le brut du Sud libyen vers un terminal du nord-est du pays, provoquant une baisse de la production de plus de 70.000 barils par jour, a déploré la compagnie nationale de pétrole (NOC).

L'origine de l'incendie qui s'est déclaré dans la région de Mrada, à quelque 400 km au sud-ouest de Benghazi, «n'a pas été encore déterminée», a précisé la NOC dans un communiqué.

La production a été déviée sur un autre oléoduc, a indiqué la compagnie qui prévoit tout de même



une baisse de 70.000 à 100.000 barils par jour.

Une source de la NOC a précisé qu'une «enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'incendie, s'il s'agissait d'un incident technique ou d'un

acte de sabotage ou terroriste».

L'oléoduc appartient à la compagnie pétrolière libyenne Waha Oil qui pompe autour de 250.000 barils/jour dans des champs pétroliers dans le

Sud, pétrole ensuite acheminé vers le terminal d'Al-Sedra.

Waha Oil est une filiale de la NOC en joint-venture avec les compagnies américaines ConocoPhillips, Hess et Marathon Oil.

## SOUDAN

### Le Soudan annonce la reprise des négociations avec le principal mouvement rebelle du pays en janvier prochain

Le gouvernement soudanais a annoncé mardi la reprise des pourparlers avec les rebelles du Mouvement pour la libération des peuples du Soudan (SPLM)/secteur nord sur les régions du Kordofan du Sud et du Nil bleu en janvier 2018 à Addis-Abeba, en Éthiopie.

«Les négociations avec le SPLM/secteur nord reprendront en janvier prochain», a déclaré le chef de la délégation gouvernementale soudanaise, Ibrahim Mahmoud Hamid, dans un communiqué.

M. Hamid a exprimé son souhait de voir la conclusion d'un accord de paix,



ajoutant «nous espérons parvenir à un accord de paix si le mouvement est sérieux».

Par ailleurs, il a souhaité que le SPLM/secteur nord

change son avis sur le processus de négociation et soit sérieux, notant que «des citoyens en ont marre de la guerre, et les mouvements armés ne trouveront

personne pour les soutenir, donc, ils devraient se mettre au côté de la paix.» Plus de dix séries de pourparlers de paix ont eu lieu à Addis-Abeba entre le gouvernement soudanais et le SPLM/secteur nord sous le patronage de l'Union africaine, sans toutefois aboutir à un accord de paix sur les régions du Kordofan du Sud et du Nil bleu.

Pourtant, le SPLM/secteur nord a souffert de divisions internes ayant abouti à la destitution du président du mouvement Malik Agar et la succession de son ancien adjoint Abdel Aziz al-Hilu à son poste en juillet dernier.

## CONGO :

### L'ONU salue le cessez-le-feu entre le gouvernement et les rebelles de la région du Pool

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, s'est félicité de la signature d'un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement de la République du Congo et les rebelles de la région du Pool du Révérend Pasteur Ntumi.

«Le secrétaire général espère que l'accord aboutira à un règlement pacifique et durable du conflit dans la région du Pool et permettra d'améliorer la situation humanitaire dramatique dans laquelle se trouve la région», a déclaré mardi Stéphane Dujarric, porte-parole de M. Guterres, dans un communiqué.

Le porte-parole a souligné que les Nations Unies sont prêtes à soutenir les parties dans la mise en oeuvre de l'accord. Situé dans le sud du Congo, le Pool est un département producteur de pétrole.

Des violences y ont éclaté en avril 2016, causant le déplacement d'une personne sur trois.

Les affrontements ont exposé les habitants locaux à des violations fréquentes des droits de l'Homme, y compris des violences sexuelles et des menaces.

Le gouvernement de Brazzaville et le Révérend Pasteur Ntumi ont signé le 23 décembre un accord pour cesser les hostilités.

Selon cet accord, le Révérend Pasteur Ntumi Bintsamou Frédéric s'engage à «faciliter le ramassage des armes détenues par les ex-combattants» et à «ne créer aucune entrave» au rétablissement de l'autorité de l'Etat dans le département du Pool.

Le gouvernement s'engage lui à garantir «le processus de démobilisation, de réinsertion professionnelle, sociale et économique des ex-combattants après le ramassage des armes». Brazzaville veut aussi garantir «la réinstallation des populations dans leurs localités d'origine» et la «libre



circulation des personnes, des biens et des services dans le département du Pool».

Une commission mixte sera mise en place pour l'application de l'accord.

YÉMEN:

# Plus de 40 personnes tuées dans les frappes de la coalition arabe dans le sud-ouest

Une quarantaine de personnes ont été tuées par l'aviation de la coalition arabe dirigée par l'Arabie saoudite qui ont frappé mardi un marché populaire bondé dans la province de Taiz, dans le sud-ouest du Yémen, ont rapporté les médias locaux.



Les frappes aériennes ont visé le marché dans le district d'Al-Taiziya de la province de Taiz, tuant plus de 40 clients et blessant des dizaines d'autres, selon les médias locaux.

Les frappes aériennes ont causé un grand nombre de victimes car elles se sont produites pendant l'heure de pointe du mar-

ché qui était rempli de clients venant des villages voisins", selon des personnes près de la scène de bombardement.

La coalition est intervenue dans le conflit yéménite en mars 2015 pour re-

pousser l'avancée du mouvement Nassrullah (Houthis) et pour ramener au pouvoir le président reconnu par la communauté internationale Abd-Rabbo Mansour Hadi, en exil en Arabie saoudite.

La guerre a coûté la vie à plus de 10 000 Yéménites, dont un grand nombre d'enfants, a déplacé 3 millions de personnes, et a causé la pire catastrophe humanitaire dans le monde.

SYRIE

# L'armée syrienne suspend ses opérations militaires dans l'ouest avant l'évacuation des rebelles

Les forces gouvernementales syriennes ont suspendu leurs opérations militaires contre les régions restant aux mains des rebelles dans la région de Ghouta occidentale à l'ouest de Damas dans le cadre d'un accord qui prévoit l'évacuation de ces éléments radicaux vers le nord du pays, a rapporté une source militaire.



Les éléments radicaux du Comité de libération du Levant (LLC), également connu sous le nom de Front al-Nosra, un mouvement affilié à Al-Qaïda, et du

groupe Ahrar al-Sham, seront évacués des régions de Muğhor al-Mir, de Tal

Marwan et de Beit Jin dans la région de Ghouta occidentale à l'ouest de Damas,

vers la province d'Idlib dans le nord-ouest du pays, qui est un bastion et point de rassemblement majeur des rebelles, après avoir été délogés des grandes villes de Syrie, a indiqué cette même source, citée par l'agence Chine Nouvelle.

L'évacuation devrait débuter d'ici quelques heures, a ajouté cette source.

Une fois l'évacuation achevée, toute la région ouest de Damas sera libérée des rebelles, et l'armée concentrera ses opérations sur les rebelles de la région de Ghouta orientale.

## Un avion de combat syrien abattu dans la province centrale de Hama

Un avion de combat syrien a été abattu mardi dans la campagne nord de la province de Hama, dans le centre de la Syrie, a rapporté l'agence de presse étatique SANA.

L'avion de combat a été abattu alors qu'il effectuait des frappes aériennes sur les positions du groupe terroriste Front al-Nosra, dans la campagne nord de Hama, a indiqué SANA, ajoutant que le pilote avait été tué.

L'armée a repris mardi plusieurs positions dans la campagne sud d'Idlib, dans le cadre de l'opération militaire lancée depuis les positions du gouvernement dans le nord de Hama.

SANA a déclaré que les offensives militaires à grande échelle à Hama et Idlib entraînaient depuis deux mois dans le but de vaincre les éléments du front al-Nosra, dans un triangle composé des campagnes d'Hama, d'Idlib et de la province d'Alep dans le nord de la Syrie.

JAPON

# Le Japon ne transférera pas son ambassade de Tel Aviv à El Qods selon le ministre des AE

Le Japon ne transférera pas son ambassade de Tel Aviv à El Qods, a déclaré mercredi le ministre japonais des Affaires étrangères Taro Kono.

Lors d'une rencontre avec son homologue jordanien Aymman Safadi à Amman, il a rappelé que son pays considérait que la question du statut final d'El Qods devait être réglée par des négociations entre Israéliens et Palestiniens.

Redisant son soutien à la solution à deux Etats et le fait qu'il fallait relancer le processus de paix, le chef de la diplomatie nippone a salué les efforts en ce sens de la Jordanie.

M. Safadi a de son côté salué le rôle de Tokyo dans la gestion des crises régionales et son sou-

tien au processus de paix.

La décision du président américain Donald Trump de reconnaître El Qods comme la capitale d'Israël et d'y transférer l'ambassade des Etats-Unis viole le droit international et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU, a ajouté le ministre jordanien, appelant à l'avènement d'une Palestine indépendante sur la base des frontières de 1967 avec El Qods-Est pour capitale.

El Qods est considérée comme une ville sainte pour les trois grandes religions monothéistes.

En 1967, sa partie orientale a été conquise à la Jordanie par l'armée israélienne et puis annexée en 1980.

RUSSIE

# L'état-major russe évoque un « incident désagréable » avec un chasseur américain opérant en Syrie



Le chef d'état-major et vice-ministre russe de la Défense, Valeri Guerassimov a évoqué mercredi un "incident désagréable" avec un chasseur américain opérant en Syrie, soulignant qu'il représentait un "danger réel", rapporte la presse russe mercredi.

Le général Guerassimov a rappelé dans un entretien au journal Komsomolskai pravda publié sur son site mercredi, qu'"au fur et à mesure de la progression des forces gouvernementales syriennes vers l'Euphrate dans l'est de la Syrie, les forces aérospatiales russes et la coalition internationale ont délimité les zones d'action de leurs avions: l'aviation russe opérait à l'ouest de l'Euphrate et l'aviation américaine, à l'est." "Si on imagine la carte, c'est au niveau de Deir ez-Zor et à quelque 120-130 km au nord d'Abou Kamal.

Dans cette région, à l'est de l'Euphrate, il était prévu d'utiliser tant les forces aérospatiales russes que l'aviation de la coalition après avoir prévenu la partie concernée. Et il n'y a pas eu de problèmes", a expliqué Valeri Guerassimov.

Néanmoins, un "incident désagréable a eu lieu le 13 décembre.

Deux Su-25 de nos forces aérospatiales accomplissaient une mission de reconnaissance dans la partie occidentale de la vallée de l'Euphrate.

Personne n'a pénétré dans l'est.

Notre Su-35 se trouvait également sur zone.

Un F-22 américain est sorti de la partie est de la Syrie, imité une attaque et a éjecté des leurres", a noté le général.

"Il se trouvait à haute altitude, puis il est descendu à une distance de moins de 100 mètres de nos avions.

Il représentait un danger réel", a indiqué M. Guerassimov.

"Notre Su-35 s'est rapproché et le F-22 a immédiatement regagné sa zone, dans l'est.

Une vingtaine de minutes plus tard, le Su-35 est parti accomplir d'autres missions et le F-22 a réapparu", a conclu Valeri Guerassimov.

Mardi, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a affirmé, dans une interview à RIA Novosti, que la présence militaire américaine sur le sol syrien n'avait plus raison d'être, "dès lors que les groupes terroristes ont été vaincus".

"Le maintien de la présence illégale des Etats-Unis en Syrie crée des obstacles réels pour le règlement politique dans ce pays et met en question son intégrité", a notamment déclaré le chef de la diplomatie à l'agence de presse russe.

Selon lui, les autorités syriennes "toléraient de facto les Américains" sur leur sol, au nom de la lutte antiterroriste.

Or les "tentatives de justifier le maintien de leur présence après la défaite" de l'organisation terroriste auto-proclamée Etat islamique (Daech/EI), "ne résistent pas à la critique", a indiqué le ministre.

Evoquant les relations tendues avec les Américains, Sergueï Lavrov a indiqué que la Russie n'a pas pour objectif d'accroître la confrontation avec les Etats-Unis, mais promet de riposter aux actions agressives de Washington.

Il a fait savoir que malgré le sentiment antirusse qui gagne du terrain aux Etats-Unis, la partie russe "agissait de manière pragmatique".

DJELFA

## Premier colloque national sur la créativité littéraire samedi

La wilaya de Djelfa abritera samedi prochain la première édition du colloque national sur la créativité littéraire, qui portera cette année le nom du romancier et journaliste local Ahmed Ben Seghir, ont annoncé mardi les organisateurs.

La manifestation a pour principal objectif de promouvoir la créativité littéraire à l'échelle nationale, tout en offrant l'opportunité aux talents de la wilaya de Djelfa d'échanger leurs idées et expériences avec leurs confrères des autres wilayas, a indiqué à l'APS le directeur de la maison de la culture «Ibn Rochd», Laid Djellal.

«La région a donné naissance à de nombreux talents primés au double plan national et international», a-t-il considéré. Ce colloque d'une durée de deux jours se veut également «un cadre de compétition pour les créateurs participant tant dans les domaines de la prose que de la poésie», a-t-il ajouté, non sans souligner l'autre but assigné à terme à ce séminaire, qui est celui d'être institutionnalisé événement national annuel réunissant toutes les figures nationales littéraires pour débattre de la situation de la créativité en Algérie. «Des personnalités littéraires et artistiques connues à l'échelle nationale ont été invitées à ce colloque, qui aura pour thème principal : Le discours soufi dans la littérature algérienne contemporaine», est-il signalé.

Le romancier et journaliste défunt Ahmed Ben Seghir (1970-2007) était originaire de la wilaya de Djelfa. Diplômé de l'Institut d'archéologie d'Alger, le défunt avait, néanmoins, choisi de travailler dans le secteur de la presse. Il était un membre actif de la scène journalistique



locale, en ayant notamment participé, avec un groupe d'amis, à la création du premier magazine hebdomadaire local du nom «Dounia El Djazair», avant de devenir membre de la rédaction «Ousbouiyatte Biladi», tout en ayant également pris part à la création d'«Ousbouiyatte Assafir».

Ce jeune auteur, décédé à la fleur de l'âge suite à un arrêt cardiaque, travaillait

également comme correspondant de presse pour de nombreux titres nationaux, tout en ayant à son passif d'innombrables écrits dans des quotidiens nationaux.

Son talent créatif lui a valu de nombreuses participations dans des rencontres littéraires nationales. Il est notamment l'auteur d'un recueil de nouvelles, intitulé «Adjress El Makane».

## TAMANRASSET : 25 plasticiens à la biennale nationale de gravures rupestres

Pas moins de 25 plasticiens, issus de différentes régions du pays, prennent part à la Biennale nationale de gravures rupestres ouverte mardi en début de soirée à la maison de la culture de Tamanrasset.

Cette manifestation (26-28 décembre) se fixe comme objectifs la vulgarisation de la gravure rupestre, les voies de sa préservation et la valorisation en tant que valeur civilisationnelle et patrimoine protégé et la mise en exergue de l'importance scientifique et culturelle des composantes de ce genre d'arts plastiques en vue de le léguer pour consolider l'identité nationale, a indiqué le directeur de la maison de la culture, Mohamed Heniya.

Cet événement culturel a enregistré une forte participation des plasticiens locaux venus tirer profit des expériences et de se mesurer à leurs pairs d'autres régions du pays, a indiqué, de son côté, le responsable de cette édition, Abdelkader Gouaiche. Cette manifestation sera mise à profit pour rendre hommage à un des grands plasticiens algériens, en l'occurrence Sid Ahmed Stambouli Benyoucef, ancien directeur de l'école régionale des beaux arts de Mostaganem, et diplômé en 1977 de l'académie des arts plastiques de Paris (France). Le programme de ce rendez-vous artistique national qui constitue une opportunité pour les peintres et artistes de s'initier aux techniques de cet art, prévoit également l'organisation d'un atelier de formation en gravure rupestre en direction des enfants et amateurs, qui sera encadré par des artistes spécialistes, ainsi que l'animation de communications afférentes au thème.

SELON LE CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

## Le patrimoine archéologique et architectural du sud peut devenir «un levier de développement durable»

Le patrimoine archéologique et architectural exceptionnel du sud du pays, notamment la région de Ghardaïa, «peut devenir un levier de développement durable» et un véritable «porteur de richesse» pour peu que l'on veille à sa préservation et à sa sauvegarde, a indiqué lundi à l'APS le directeur général du centre nationale de recherche archéologique (CNRA). S'exprimant en marge d'une journée d'étude organisée à Ghardaïa portant sur «Les sites archéologiques de la vallée du M'Zab et les mécanismes de sauvegarde», Toufik Hammoum a appelé à «la préservation, la sauvegarde et la mise en valeur de l'ensemble du patrimoine culturel dans toute sa diversité pour devenir une destination susceptible de capter des parts importantes du marché touristique mondiale».

«La préservation du legs patrimonial est une responsabilité partagée et collective», a-t-il affirmé, ajoutant que «l'adhésion de tous les acteurs (élus, pouvoirs publics, société civile) est nécessaire pour la sauvegarde et la valorisation de ce trésor culturel non renouvelable». Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part des chercheurs, universitaires, responsables locaux du secteur



de la culture et plusieurs acteurs associatifs et élus, les intervenants ont relevé que la région du M'Zab regorge de sites archéologiques menacés par «l'urbanisation galopante et anarchique» ainsi que «l'absence d'un inventaire exhaustif». Les experts ont ainsi insisté sur la nécessité d'élaborer, en partenariat avec les autorités locales et la société civile, des réflexions et des propositions dans le domaine de la préservation et de la valorisation du patrimoine, ainsi que la sensibilisation des citoyens sur sa valeur et à la lutte contre le trafic illicite des biens culturels. Les participants à cette journée d'étude ont également plaidé pour l'intégration de la dimension patrimoniale dans les programmes de développement locaux en associant les compétences dans le domaine de la préservation et la valorisation du patrimoine culturel de la région. Ils ont

aussi appelé à l'achèvement du plan de sauvegarde du secteur «sauvegardé» de la vallée du M'Zab (Ghardaïa) en cours d'élaboration afin de permettre aux pouvoirs publics de lancer des programmes de développement en conformité avec la loi sur le patrimoine 04/98 du 15/7/1998. Les intervenants lors de la rencontre étaient unanimes à constater l'urgence des projets de préservation de la mémoire de la région à travers notamment l'inventaire des sites et leur délimitation sur le terrain afin d'éviter la déperdition de ce patrimoine culturel. Les efforts fournis pour la préservation, la sauvegarde et la réhabilitation du style architectural, ainsi que l'intégration du patrimoine culturel dans le processus de développement de la région ont été également mis en exergue durant cette journée d'étude.

APS DK NEWS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## FESTIVAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL D'ALGER: Des spécialistes évoquent la problématique de l'adaptation des œuvres littéraires au théâtre

Des hommes de théâtre et des écrivains ont évoqué mardi au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine Bachtarzi, la problématique de l'adaptation des œuvres littéraires au théâtre, dans le cadre de conférences organisées en marge de la 12e édition du Festival national du théâtre professionnel (FNTP).

Les participants à la conférence intitulée «de la narration littéraire à la scène théâtrale» ont débattu de la question de l'adaptation, sous tous les angles, en exposant leurs propres expériences.

Le romancier et nouvelliste Mohamed Bourahla, ayant déjà adapté plusieurs œuvres littéraires pour le 4e art, a rappelé l'ancienne polémique liée à ce sujet, d'autant que certains qualifient l'adaptation et la traduction «de trahison et de calque d'autres genres littéraires».

Selon lui, l'adaptation d'œuvres littéraires se veut une réécriture du texte initial pour en faire une nouvelle création littéraire. Le dramaturge et metteur en scène Mourad Senouci a évoqué sa propre ex-



expérience en matière d'adaptation théâtrale notamment à travers l'adaptation au théâtre

du roman de Ouassini Laaredj «Ountha essarab» (Femme mirage), devenue «Imraa min wa-

raq» (titre de la pièce théâtrale).

Pour le romancier Ouassini Laaredj, la pièce théâtrale, fruit de l'adaptation littéraire, offre une nouvelle chance au roman de parvenir au public, car elle permet de «conférer une dimension humaine» à l'œuvre originelle. La rencontre a permis aux hommes de théâtre et aux romanciers présents, entre partisans et opposants, d'exprimer leurs avis sur la question.

Les opposants pensent que l'adaptation d'une œuvre littéraire au théâtre donnerait l'impression que le théâtre est en pénurie de textes, affirmant que le théâtre se distingue par ses propres mécanismes et techniques conciliant écriture et arts dramatiques.

## ORAN

### Salon national d'arts plastiques d'Oran, hommage au regretté artiste Bachir Belhouari

La sixième édition du Salon national d'arts plastiques, ouvert mardi soir au musée national «Ahmed Zabana» d'Oran, est une occasion de revisiter la mémoire du regretté artiste-peintre Bachir Belhouari, en guise de reconnaissance à ce qu'il a donné pour le développement des arts plastiques en Algérie.

Cette édition prévoit l'exposition de 40 tableaux de jeunes artistes de différentes wilayas du pays traitant de thèmes divers mettant en valeur les écoles d'art dont celles de l'impressionnisme, de l'abstrait, du réalisme, du surréalisme et de l'art contemporain, a indiqué le conseiller principal de la maison de la culture, Neskif Ahmed. De son côté, le directeur de la culture, Kouider Bouziane, a souligné à l'ouverture de cette édition : «Cette manifestation de trois jours constitue une occasion pour encourager des jeunes talents en quête d'illustration sur la scène artistique». «L'événement vise à réaffirmer

le soutien des établissements culturels aux jeunes créateurs, à ouvrir le champ à la rencontre d'une pléiade d'anciens peintres pour échanger les expériences et garantir la pérennité de l'art plastique», a déclaré pour sa part la directrice de la maison de la culture, Kouadri Bakhta, lors de ce salon qui a vu la présence de figures artistiques célèbres, dont Mohamed Oulhaci, Abdelkader Boukherhat et le sculpteur Zaki Salem résidant à Boussaada (wilaya de M'sila). De jeunes créateurs ont estimé à l'unanimité dans leurs interventions que le défunt Bachir Belhouari, un des doyens des arts plastiques à l'ouest du pays, avait contribué à la formation d'une génération de jeunes peintres et à leur accompagnement en matière de recherche dans le domaine des arts plastiques. L'artiste-peintre a encouragé les jeunes à prendre part à plusieurs expositions artistiques pour approfondir leurs connaissances dans le contact avec l'élite

et promouvoir leurs talents, a-t-on relevé. En hommage à cet artiste, la maison de la culture «Zeddoum Brahim Belkacem», initiatrice de cette manifestation, a réservé une partie de l'exposition aux œuvres artistiques de Bachir Belhouari, dont sa dernière toile où il met en exergue la beauté architecturale du théâtre régional «Abdelkader Aloulou» d'Oran, en plus de la projection d'un documentaire sur sa vie, son parcours artistique en présence de membres de sa famille. Bachir Belhouari, décédé le 28 décembre 2016, était enseignant et directeur des études à l'école des Beaux arts d'Oran, chercheur en arts plastiques et artiste créateur.

Le salon national des arts plastiques, auquel contribue le musée public national «Ahmed Zabana», prévoit un concours de dessin avec les artistes et une conférence sur le thème : «L'image et les orientalistes», animée par l'universitaire Mohamed Hamdane de l'école des Beaux arts d'Oran.

## 13<sup>È</sup> JOURNÉES NATIONALES THÉÂTRALES POUR ENFANT À ANNABA : Du spectacle avec Hdidouane et Ma Messaouda

L'ouverture mardi soir à Annaba des 13<sup>èmes</sup> journées nationales théâtrales pour enfants a permis aux petits de «redécouvrir» l'inoubliable duo de l'animation destiné aux enfants «Hdidouane et mama Messaouda» à travers un spectacle qui a tenu en haleine le petit public.

Les comédiens, Hamza Feghouli campant le rôle de «mama Messaouda» et Nounou Haytam interprétant le personnage de «Hdidouane» ont fait planer au théâtre régional Azzeddine Medjoubi, un brin de nostalgie, faisant resurgir des souvenirs de ce duo d'animation qui a bercé des générations d'enfants algériens à travers «des petites scènes» sur les mœurs et la performance scolaire véhiculant des valeurs et prodiguant des conseils.

Les enfants venus nombreux assistés à ce spectacle étaient joyeux et ébahis par Hdidouane, son costume, son

maquillage et son gros nez rouge et ont vite intégré l'ambiance et se sont improvisés des petits acteurs répondant en chœur à mama Messaouda et répétant inlassablement les conseils de la maman tant aimée.

Ces présentations ont été ponctuées par des chants, de danse et de lecture de poésie destinés aux enfants avec la participation de l'artiste Naima Nakra de la wilaya de Djelfa. Une série de pièces théâtrales dont «El Malik El mamhoune wa El Amira Anaïs» de Béjaïa, «Alam El Insan» de Mila, «El Hakiba Essihriya» de Ghelizane, «Ayat Errahmane wa El Kitab El Adjib» de Tيارت et «Ahroub ahroub ya Taâlâb» de Boumerdes sont au programme de cette manifestation.

Ces pièces théâtrales qui seront également présentées à l'hôpital pour enfant de la ville, au centre culturel Hassan El Hassani et la maison de jeunes



Laâbidi Mohamed de la commune de Chorfa, a-t-on encore souligné ajoutant que des activités de distraction avec des ateliers de dessin et de conte sont au menu.

Les 13<sup>èmes</sup> journées nationales théâtrales pour enfants devant se poursuivre jusqu'au

2 janvier prochain sont organisées, à l'initiative de l'association Chihab des arts dramatiques en collaboration avec le théâtre régional Azzeddine Medjoubi et la maison de la culture Mohamed Boudiaf, a-t-on rappelé.

## ORAN: Prochain hommage posthume au comédien Bilal Benzouika

Une manifestation artistique est programmée début janvier prochain à Oran en hommage posthume au comédien Bilal Benzouika, décédé jeudi dernier à l'âge de 24 ans, a-t-on appris mardi du président de l'association culturelle locale «El-Amal». «Plusieurs jeunes comédiens issus de l'école de formation de l'association prendront part à cette rencontre organisée à la mémoire du défunt Bilal», a précisé à l'APS Mohamed Mihoubi.

«Le regretté artiste était un membre très actif de l'association où il se distinguait tant par son talent sur scène que par ses qualités humaines», a souligné Mihoubi. Atteint d'une grave pathologie faciale, Bilal Benzouika a rendu l'âme au cours de son hospitalisation à Paris (France) avant d'être rapatrié et inhumé dimanche dernier au cimetière de Gdyl (Oran) en présence des autorités locales.

La dernière apparition de Bilal sur scène remonte à l'été 2015 où il fut distribué dans une nouvelle version de «Etefah» (Les pommes) produite par le TRO en hommage au grand dramaturge Aloulou (1939-1994) auteur de cette oeuvre.

Une importante action de solidarité mobilisant de nombreux citoyens bienfaiteurs avait permis de réunir les fonds nécessaires à son hospitalisation en France, rappelle-t-on. Mohamed Mihoubi a également fait savoir que les activités célébrant le 40<sup>ème</sup> anniversaire de son association sont mises en berne jusqu'à dimanche prochain.

## JIJEL : Affluence remarquable aux journées hivernales de la lecture publique et de la distraction

Une affluence remarquable a marqué pour la deuxième journée consécutive les journées hivernales de la lecture publique et de la distraction qui se tiennent la maison de la culture «Omar Oussedik».

Organisées par la bibliothèque principale de lecture publique en collaboration avec la maison de la culture, cette manifestation culturelle qui devra se poursuivre jusqu'au 4 janvier prochain a pour objectif «la promotion de la lecture chez les enfants», a déclaré le responsable de la maison de la culture, Mahfoud Fetouci.

Plus de 150 enfants ont participé aux différents ateliers de dessin, de calligraphie arabe et de contes, encadrés par des animatrices et des calligraphes de plusieurs établissements culturels.

Par ailleurs, les enfants ont assisté à un spectacle de clown présenté par l'association culturelle «El Riane» de Jijel «Hia ne laab maa Louna» et un conte animé par Mehailaia Naima intitulé «Bahloul».

Outre une exposition de livre avec la participation de six maisons d'édition, le programme de ces journées comporte aussi un récital poétique présenté par des artistes locaux : Salah Souied et Aïssem Kerdidde, ainsi que des spectacles de magie par Ammar Boussof. Une communication sur la lecture publique, intitulée : «De la lecture papier à la lecture numérique» sera présentée par Mohamed Salah kherfi et une autre sur «Le rôle de la bibliothèque de l'enfant dans le développement de l'intelligence et l'élargissement du savoir» sera animée par Gueham Toufik de l'université Mohamed Seddik Benyahia de Jijel.





## CYCLISME/CHAMPIONNATS ARABES SUR PISTE (POURSUITE PAR ÉQUIPES JUNIORS): L'Algérie termine au pied du podium

La sélection algérienne juniors (garçons) a terminé à la quatrième place des épreuves de la poursuite par équipes de la 8e édition des championnats arabes sur piste de cyclisme juniors et seniors (dames et messieurs), organisés du 25 au 30 décembre au vélodrome international de Sharjah (Emirats arabes unis).

Composée de trois coureurs : Cheblaoui Oussama, Mekour Mohamed et Nehari Mohamed Amine, la sélection algérienne juniors a pris la 4e place de l'épreuve, longue de 4 kilomètres, alors que la médaille d'or est revenue aux Emirats arabes unis, devant l'Arabie saoudite (argent) et l'Égypte (bronze).

Cette première journée a vu également le déroulement des finales en vitesse individuelle messieurs (juniors et seniors) et dames, mais les résultats des Algériens ont été en deçà des objectifs tracés par l'instance fédérale, en attendant la suite de la compétition. La sélection algérienne prend part aux championnats arabes sur piste de Sharjah avec neuf coureurs (six seniors et trois juniors), engagés dans les différentes épreuves de la compétition (vitesse, poursuite, Omnium et Keirin).

Les coureurs algériens participant aux championnats arabes sur piste de Sharjah:

Seniors: Yacine Chalal, Mohamed Bouzidi, Ayoub Kerrar, El Khatib Sassane, Abderrahmane Mansouri et Hamza Yacine.

Juniors: Oussama Cheblaoui, Mohamed Mekour et Mohamed Amine Nehari.

## SPORT SCOLAIRE / VOLLEY : Béjaïa, Sétif et El-Oued s'illustrent au championnat national minimes et cadets à Tlemcen

Les équipes de volley-ball de Béjaïa en filles (minimes et cadettes), de Sétif en minimes garçons et d'El-Oued en cadets ont remporté, mardi à Tlemcen, le championnat national de sport scolaire qu'a abrité la salle polyvalente de l'OPOW Akid-Lotfi. Fidèle à sa réputation, la wilaya de Béjaïa a dominé les épreuves féminines de cette compétition grâce aux victoires des minimes du Collège d'enseignement moyen (CEM) Drissi de la ville de Tichy, devant celles du CEM Salima-Taleb de Tlemcen et du CEM Aïcha de Constantine et des cadettes du lycée Chouhada-Annani qui ont dominé, pour leur part, celles du lycée Dr-Benzerdjeb de Tlemcen et du lycée Malek-Bennabi de Blida. En minimes garçons, les volleyeurs du CEM 18-février d'Ouled Alouane de Sétif se sont illustrés devant les équipes des CEM Aïssat-Idir de Boumerdes et Khennoufa-Ahmed d'El-Oued.

Toutes ces rencontres se sont disputées sous forme de championnat, a expliqué M. Dahmani de la ligue de sport scolaire de Tlemcen. En cadets, dont les rencontres se sont disputées sous forme de coupe, les représentants du lycée Mohamed Laïd-Al Khalifa de la wilaya d'El-Oued ont battu, en finale, ceux du lycée Berbara de Theniet El-Had (Tissemsilt) sur le score de trois sets à un. La troisième place est revenue au lycée Mohamed-Yekine de Batna.

Organisée depuis dimanche par la ligue de sport scolaire de la wilaya de Tlemcen, cette compétition a réuni pas moins de 160 athlètes représentant 18 équipes de 12 wilayas du pays.

APS

## JAJ 2018:

# Ahmed Nasser examine avec Ould Ali les moyens d'alléger la charge des compétitions

Le président de l'Union des Confédérations sportives africaines (UCSA), l'égyptien Ahmed Nasser, a indiqué avoir évoqué mardi à Alger, avec le ministre de la Jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali «les moyens d'alléger la charge» des compétitions organisées dans le cadre des Jeux africains de la jeunesse (JAJ) 2018.

«Lors de ma rencontre avec le ministre de la Jeunesse et des sports, nous avons abordé plusieurs questions, notamment les moyens d'alléger la charge des compétitions du rendez-vous sportif d'Alger prévu du 19 au 28 juillet prochain», a déclaré à l'APS M. Ahmed Nasser à l'issue de l'audience que lui a accordée M. Ould Ali et qui a porté sur les préparatifs de cette manifestation.

«Je suis convaincu que le Gouvernement algérien qui est soucieux de soutenir le sport en Algérie aplanira toutes les difficultés», a-t-il dit. «Je suis également convaincu que l'Algérie qui abritera cet important événement sportif africain saura relever le défi en assurant une bonne organisation», a-t-il ajouté, précisant que «l'Algérie qui a déjà organisé de nom-

breuses manifestations sportives compte plusieurs cadres et champions africains, arabes et olympiques à même d'assurer le succès de ce rendez-vous».

Le président de l'UCSA, par ailleurs, fait savoir que des rencontres étaient prévues avec le premier responsable du secteur à Alger dans le cadre d'un programme de coordination concernant les joutes africaines qu'abritera l'Algérie l'été prochain. Pour sa part, le ministre de la Jeunesse et des sports a affirmé que «toutes les mesures ont été prises pour garantir la réussite des jeux africains de la jeunesse en vue de permettre aux athlètes africains de se distinguer et de faire hommage à leur pays», relevant que son ministère était «mobilisé pour le bon déroulement de cette manifestation».



«Je remercie l'invité de l'Algérie pour l'aide qu'il nous a apportée pour la création de la Fédération nationale de Hockey», a conclu le ministre. Les aspects relatifs aux préparatifs entamés par l'Algérie pour abriter la manifestation sportive continentale ont été au cen-

tre des discussions du ministre de la Jeunesse et des sports et le président de l'UCSA.

Des milliers d'athlètes africains âgés entre 14 et 18 ans dont 750 jeunes algériens (345 garçons et 305 filles) prendront part aux jeux africains de la jeunesse-2018.

## M. Ould Ali participe au Caire les 5 et 6 janvier prochain à la réunion de coordination

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, prendra part au Caire (Égypte) les 5 et 6 janvier prochain à la réunion de coordination entre l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) et l'Union des Confédérations sportives africaines (UCSA) en vue d'apporter les dernières retouches aux Jeux africains de la jeunesse 2018 (JAJ) qu'abritera l'Algérie du 19 au 28 juillet prochain, a annoncé lundi le président de l'UCSA, l'égyptien Ahmed Nasser. En marge de l'audience que lui a accordée M. Ould Ali au siège du ministère,

le président de l'organe sportif africain a déclaré à l'APS : «j'invite le ministre à participer les 5 et 6 janvier prochain à la réunion de coordination entre l'ACNOA et l'UCSA en vue d'évaluer les préparatifs des JAJ qu'abritera votre pays à la fin du mois de juillet prochain et d'apporter les dernières retouches en la matière». «Il est important qu'on se réunisse autour d'une seule table pour apporter les dernières retouches sur les plans organisationnel et technique en vue de réussir ce rendez-vous sportif africain lequel verra l'introduction de certaines spé-

cialités qualificatives aux jeux olympiques de la jeunesse à hauteur de 70 %, et ce pour la première fois de l'histoire de ces tournois africains», a indiqué M. Ahmed Nasser. Les aspects relatifs aux préparatifs de l'Algérie en prévision de cette manifestation sportive ont été au centre des entretiens entre M. El Hadi Ould Ali et le président de l'UCSA. Des milliers d'athlètes africains âgés entre 14 et 18 ans dont 750 jeunes algériens (345 garçons et 305 filles) prendront part aux jeux africains de la jeunesse-2018 qui seront organisés en Algérie.

## ARTS MARTIAUX :

# Le ministère donne son accord pour la création de la fédération de kempo

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a donné son accord à la commission nationale de kempo pour la création d'une Fédération algérienne de la discipline, a appris l'APS mercredi du premier responsable de cet art martial en Algérie, Hichem Ouhlima. «Nous n'avons pas attendu longtemps pour recevoir une réponse favorable à notre demande, déposée en octobre 2017, pour la création de la Fédération algérienne de kempo», a fait savoir Ouhlima. «Nous répondons à tous les critères pour la création d'une fédération, entre

autres avoir au moins 12 Ligues de wilaya et être affiliés à une Fédération internationale», a-t-il ajouté. Depuis 2015, quatre fédérations d'arts martiaux ont vu le jour. Il s'agit de celles du vovinam viet vo dao (2015), du kung-fu wushu (2015), de l'aïkido (2017) et du vovietnam (2017). Mais hormis la première, les autres instances n'ont pas reçu encore d'agrément pour activer légalement. Le kempo est un art martial japonais qui signifie «méthode du poing» et regroupant plus de 50 millions d'adeptes dans le monde.

## SPORT :

# Le COA réitère son appel public au «dialogue» en direction de toutes les fédérations sportives

Les membres du Comité exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA) ont réitéré leur appel public au «dialogue en direction de tous les représentants du mouvement sportif national» et leur demande d'«unir leurs rangs en vue de développer le sport et l'olympisme dans notre pays».

Selon un communiqué de l'instance olympique transmis à l'APS, la réunion mensuelle du Comité exécutif tenue lundi sous la présidence de Mustapha Berraf a été consacrée à la répartition des commissions spécialisées, la préparation du rapport moral et financier 2017, le programme d'action 2018, les Jeux africains de la Jeunesse



(JAJ-2018) d'Alger, les jeux méditerranéens de Tarragone 2018 (Espagne) et les Jeux olympiques de la Jeunesse de Buenos Aires 2018 (Argentine). A

cette occasion, les membres du comité exécutif ont invité les présidents des Fédérations sportives nationales à une «rencontre de concertation et de

dialogue, d'échanges de points de vue pour faire face aux défis qui attendent nos athlètes et nos équipes à quelques mois du 1er événement de l'année 2018 à savoir les Jeux méditerranéens de Tarragone (Juin 2018), puis les Jeux Africains de la Jeunesse d'Alger (Juillet 2018), qualificatifs aux Jeux Olympiques de la Jeunesse de Buenos Aires (Argentine) en Octobre 2018. Les travaux relatifs à l'état d'avancement du rapport moral et financier 2017 ont fait l'objet d'un compte rendu des responsables concernés qui ont assuré que les documents sont en bonne voie de finalisation, conclut le communiqué du COA.

# COUPE D'ALGÉRIE (32<sup>ES</sup> DE FINALE) : CSC - NAHD éclipe tout, le tenant du trophée sur du velours

Le duel entre le CS Constantine et le NA Hussein-Dey constituera l'affiche des 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football, prévus entre les jeudi 28 décembre et mardi 2 janvier, alors que le petit poucet de l'épreuve, l'ES Firm (Ligue de wilaya/Blida) défilera en déplacement l'un des spécialistes de Dame Coupe, en l'occurrence l'USM Alger.



CSC-NAHD est l'unique confrontation entre pensionnaires de la Ligue 1. Le CSC, leader du championnat mais surpris à Alger par le Paradou AC (2-0) lors de la 15e et dernière journée de la phase aller, aura à cœur de relever la tête et s'offrir le Nasria.

Mais le NAHD, finaliste malheureux en 2016, reste sur deux succès de rang en championnat sous la conduite de Bilal Dziri et tentera d'aller chercher la qualification sur la pelouse du stade Chahid-Hamlaoui.

Le tenant du trophée, le CR Belouizdad aura une mission a priori à sa portée en accueillant la formation de l'ARB Ghriiss (inter-régions).

L'ES Firm se rendra pour sa part à Alger pour défier l'USMA dans un duel déséquilibré.

Les deux équipes se sont déjà rencontrées à ce même stade de l'épreuve en 1997 et les Algérois l'avaient largement emporté (6-0).

Le hasard a voulu que l'ES

Firm soit le porte-drapeau de toute la région de Chlef, dont le représentant phare, l'ASO, s'est fait éliminer lors du dernier tour régional.

L'ES Sétif et le MC Alger, qui comptent chacun 8 trophées dans leur palmarès, accueillent respectivement le MB Hassi Messaoud (inter-régions) et le WA Tlemcen (Ligue 2).

Si la mission des Sétifiens semble relativement à leur portée, les Algérois auront fort à faire face au WAT, qui avait retrouvé l'été dernier la Ligue 2 après plusieurs saisons en division amateur.

Deux rencontres mettront aux prises des pensionnaires de la Ligue 2.

L'AS Ain M'lila, surprenant champion d'automne, affrontera au stade du Khroub le CAB Bou Arréridj alors que le MC Saïda accueillera le RC Kouba.

Les autres clubs des divisions inférieures tenteront de créer la surprise pour se faire une place au soleil aux dépens des gros bras.

## Le programme des rencontres

Programme des rencontres des 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football prévues du 28 décembre 2017 au 2 janvier 2018 :

### Jeudi 28 décembre 2017 :

A Oran (Ahmed-Zabana) : MC Oran - MCB Oued Sly (17h00)  
A Tizi-Ouzou : JS Kabylie - ES Ben Aknoun (17h00)

### Vendredi 29 décembre 2017 :

A Constantine (Hamlaoui) : CS Constantine - NA Hussein-Dey (16h00)  
A Ain Témouchent (OPOW) : CR Témouchent - USM Blida (14h30)  
Au Khroub : AS Ain M'lila - CAB Bou Arréridj (14h30)  
A Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - ES Firm (16h00)  
A Alger (20-août-1955) : DRB Staouéli - O Médéa (15h00)  
A Annaba (Chabou) : ES Besbes - US Oued Souf (14h30)  
A Tadjenant : DRB Tadjenant - CRB Amria (14h30)  
A El-Eulma : MC El-Eulma - Paradou AC (14h30)  
A Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - HB Chelghoum Laïd (15h00)  
A Blida (Brakni) : ESM Koléa - MO Béjaïa (14h30)  
A Sétif : ES Sétif - MB Messaoud (15h00)  
A Tébessa : NRC Boudjelbana - CRB Dar El-Beïda (14h30)

### Samedi 30 décembre 2017 :

A M'sila : NC Magra - USM Khenchela (14h00)  
A Boumerdes (OPOW) : IB Lakhadaria - GS Belvedere (14h00)  
A Tébessa : CRB Kaïs - CR Village Moussa (14h00)  
A Guelma (OPOW) : IRB Belkheïr - WRO Mimoune (14h00)  
A Sidi Bel-Abbès : SA Mohammadia - JS Saoura (14h00)  
A Relizane : RC Relizane - NRB Telaghema (14h00)  
A Touggourt : NRB Touggourt - USM El-Harrach (14h00)  
A El-Bayadh : MB El-Bayadh - USM Annaba (14h00)  
A Ain Sefra : GC Ain Sefra - Amel Boussaâda (14h00)  
A Alger (5-juillet-1962) : MC Alger - WA Tlemcen (16h00)  
A Saïda : MC Saïda - RC Kouba (14h00)  
A Illizi (OPOW) : CRS Illizi - ESF Bir Ater (14h00)  
A Biskra : US Biskra - JSM Skikda (14h00)  
A Alger (20-août-1955) : CR Belouizdad - ARB Ghriiss (15h00)  
A Blida (Brakni) : CR Zaouïa - E Sour Ghozlane (14h00)  
A Sétif (8-mai-1945) : SA Sétif - ASM Oran (15h00)

### Lundi 1er janvier 2018 :

A Blida (Brakni) : USMM Hadjout - RCB Oued R'hiou (14h00)

### Mardi 2 janvier 2018 :

A Saïda (OPOW) : MB Hassassna - MB Berrahal (14h00).

## LIGUE 2 MOBILIS - JSM SKIKDA: Accord trouvé avec Benttaye (MO Bejaia)

La JSM Skikda a trouvé un accord avec le milieu de terrain du MO Bejaia, Benttaye Smail qui devrait s'engager pour une durée de 18 mois avec la JSMS, devenant ainsi la première recrue hivernale des "V" noir pensionnaire de la Ligue 2 Mobilis de football, a appris mercredi l'APS auprès du club de l'Est algérien.

Benttaye (28 ans) a résilié à l'amiable son contrat qui le liait avec le MOB, préférant rejoindre l'effectif Skikdi.

La direction du club envisage de recruter de nouveaux joueurs selon les besoins du coach Youcef Bouzidi qui a succédé au Franco-portugais Didier Gomez da Rosa début du mois courant.

Côté départ, la JSMS a libéré déjà deux joueurs, il s'agit de l'ailier Hocine Baleb et de l'attaquant Sofiane Choubani.

Au terme de la phase aller du championnat, les "Noir et Blanc" qui ambitionnent d'accéder en Ligue 1 Mobilis, pointent à la troisième place avec 26 points à cinq longueurs du leader, l'ASM Ain M'lila.

Par ailleurs, les joueurs Skikdis seront appelés samedi à défier l'US Biskra pour le compte des 32es de finale de la Coupe d'Algérie.

## SONDAGE FRANCE FOOTBALL: L'Egypte désignée équipe africaine de l'année 2017

La sélection égyptienne de football, qualifiée au Mondial de Russie-2018, a été désignée meilleure équipe africaine de l'année 2017, selon le classement établi pour la 25e année consécutive par le magazine spécialisé France Football.

Lauréats du même titre en 2016, les "Pharaons", finalistes de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, ont notamment obtenu durant cette année leur qualification pour la prochaine Coupe du monde de football, la première depuis 1990.

Cette performance porte aussi la griffe de Mohamed Salah, l'attaquant-star des Egyptiens qui brille de mille feux à Liverpool.

Les résultats ne font pas tout, puisque l'Egypte est aussi louée pour la qualité de sa défense et sa régularité.

Le Sénégal, également qualifié pour le Mondial 2018, est sur la deuxième marche du podium devant le Maroc, puis le Nigeria.

En 5e position, on retrouve le Cameroun, champion d'Afrique mais incapable d'arracher sa place pour le rendez-vous de Russie.

La Tunisie, dernier représentant africain au Mondial, est 6e du classement.

APS

## LIGUE 2 MOBILIS:

### L'attaquant Benabbou Nasreddine rejoint le MC Saïda

L'attaquant Benabbou Nasreddine s'est engagé avec le MC Saïda, club évoluant en ligue 2 professionnelle de football, a appris l'APS de la direction de l'équipe.

Le président du club, Mohamed Messaadi a indiqué que la nouvelle recrue (21

ans) ayant joué à la JS Kabylie, a signé un contrat de 30 mois avec le MCS.

La direction du club œuvre, lors du mercato hivernal, à renforcer l'effectif avec des joueurs capables d'apporter un plus en phase retour du championnat.

En contrepartie, l'équipe a libéré, lundi, le milieu de terrain Bendahmane Ali qui a rejoint une autre équipe. Le MC Saïda occupe, à l'issue de la phase aller du championnat de ligue 2 Mobilis, la 12ème place avec un total de 16 points.

## CHAN-2018:

### Les arbitres Ghorbal, Gourari et Abid-Charef retenus par la CAF

Trente-deux (32) arbitres dont deux Algériens ont été sélectionnés pour diriger les rencontres du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) Maroc-2018, réservé aux joueurs locaux, a indiqué mercredi la Confédération africaine de football (CAF).

Les deux arbitres algériens sont le directeur de jeu Mustapha Ghorbal et l'arbitre-assistant Mokrane Gourari.

La liste comprend 16 arbitres et un nombre égal d'arbitres-assistants, représentant 27 associations nationales.

La Commission des arbitres de la CAF a également désigné sept officiels pour jouer le rôle d'assistants vidéo (VAR), qui feront leurs grands débuts dans une compétition officielle de la CAF.

Parmi les sept retenus figure l'arbitre international algérien Mehdi Abid-Charef qui avait déjà officié comme assistant vidéo lors du Mondial des moins de 17 ans en Inde en octobre dernier.

La cinquième édition du CHAN se déroulera du 13 janvier au 4 février 2018 à Casa-

blanca, Marrakech, Tanger et Agadir, sans la sélection algérienne, écartée par son homologue libyenne (1-2, 1-1). Seize équipes scindées en quatre groupes de quatre se disputeront le titre africain



remporté par le RD Congo lors de la précédente édition et qui sera le grand absent au rendez-vous marocain.

## TRANSFERT: Mbappé reconnaît des contacts avec le Real avant de signer au PSG

L'international Français Kylian Mbappé a reconnu mercredi, lors d'une interview au quotidien sportif espagnol Marca, avoir mené des discussions avec le Real Madrid avant de signer au Paris SG, mais ne rêve plus désormais d'un transfert au Real.

"Il y a eu beaucoup de rumeurs de transfert me concernant et il est vrai que j'ai discuté avec les dirigeants du Real, mais maintenant c'est du passé.

Je suis au PSG et je défends ses couleurs à 100%", a déclaré l'ancien joueur de Monaco qui vient de fêter ses 19 ans.

Mbappé a précisé qu'il avait opté pour le PSG essentiellement pour des raisons sentimentales.

"Le PSG c'est l'équipe de ma ville. C'est comme si un gamin de Madrid avait le choix entre jouer pour le Real et porter les couleurs d'une autre équipe, a-t-il souligné.

J'ai déjà dit que je voulais jouer dans la meilleure équipe du monde et je pense que le PSG a toutes les cartes en main pour atteindre cet objectif." Interrogé sur la future affiche entre le Real Madrid et le Paris SG en huitièmes de finale de la Ligue des Champions, Mbappé a reconnu que le Real Madrid, vainqueur du trophée ces deux dernières années, "est la meilleure équipe du monde".

"Mais ce sera vraiment une confrontation au sommet et nous irons à Bernabeu pour nous qualifier", a-t-il ajouté.

## N'Golo Kanté sacré meilleur joueur français de l'année 2017

Le milieu de terrain de Chelsea N'Golo Kanté a été désigné meilleur joueur français de 2017 lors du vote organisé par le magazine France Football.

L'international français a été choisi par les anciens lauréats.

Arrivé second derrière Antoine Griezmann et devant Dimitri Payet en 2016, Kanté se place cette fois en tête avec quelques points d'avance sur Kylian Mbappé, son second.

La troisième place est occupée par Karim Benzema. La saison 2016-2017 a été grandiose pour N'Golo Kanté. Transféré de Leicester à Chelsea, l'international français a été déterminant dans le titre de champion d'Angleterre des Blues.

Ses prestations lui ont permis d'être nommé dans l'équipe-type de Premier League et de recevoir le titre de meilleur joueur du championnat décerné par les journalistes.

C'est la première fois qu'un joueur de Chelsea reçoit le titre de meilleur joueur français de l'année.

## ANGLETERRE - ARSENAL: Giroud absent jusqu'à mi-janvier

L'attaquant international français d'Arsenal Olivier Giroud, sera absent jusqu'à la mi-janvier 2018, suite à une blessure aux ischio-jambiers a annoncé son entraîneur Arsène Wenger mercredi.

Giroud était sorti après s'être blessé lors de la victoire des "Gunnars" contre West Ham (1-0) le 19 décembre en quarts de finale de la Coupe de la Ligue anglaise.

Des médias français avaient évoqué une absence de six semaines en raison d'une déchirure aux ischio-jambiers.

L'attaquant pourrait faire son retour le 20 janvier contre Crystal Palace en championnat.

Outre son attaquant, Wenger devrait aussi se passer du défenseur Nacho Monreal et du milieu Aaron Ramsey, deux titulaires habituels, pour les prochains matches des "Gunnars". L'Espagnol sera absent une dizaine de jours, alors que le Gallois fera son retour durant la première quinzaine de janvier.



## CHAMPIONNAT TUNISIEN DE FOOTBALL: trois clubs sanctionnés d'un blâme par la ligue

Le bureau de la Ligue tunisienne de football professionnel (LNFP) a infligé un blâme à l'ES Tunis assorti d'une amende de 7500 dinars pour des fuminigènes avec récurrence, lors de son match face au CS Sfaxien (1-1), comptant pour la mise à jour du calendrier de Ligue 1, disputé samedi dernier à Radès, a indiqué porte parole de la LNF, Hichem Mannai

à l'agence tunisienne de presse (TAP).

Le CS Sfaxien a écopé de son côté d'un blâme et d'une amende de 5000 dinars pour la même infraction.

Le CA Bizertin a écopé lui aussi d'un blâme et d'une amende de 3000 dinars pour jet également de fuminigènes avec récurrence lors de son match face au Stade tunisien (3-1), disputé dimanche.

Le porte-parole a précisé d'autre part que le gardien de but de l'EO Sidi Bouzid, signalé dans la feuille de match, a été convoqué par la LNFP pour sa prochaine réunion alors que l'examen des incidents survenus à la mi-temps du match AS Marsa - US Tataouine comptant pour la 10e journée a été reporté ultérieurement.

## ANGLETERRE: Manchester United ne dépense pas assez selon Mourinho

L'entraîneur de Manchester United, le Portugais José Mourinho a estimé mardi que son club n'avait pas dépensé assez pour lutter avec son rival Manchester City pour le titre de Premier League en fin de saison.

"Ce n'est pas assez, ce n'est pas assez.

Et les prix payés par les

grands clubs sont différents", a expliqué Mourinho, interrogé sur les 320 millions d'euros dépensés en transferts depuis son arrivée à l'été 2016.

"Les grands clubs historiques sont punis sur le marché des transferts, en raison de leur histoire.

(...) Manchester City achète des latéraux aux prix des at-

taquants", a-t-il dit après le deuxième match nul consécutif de son équipe, contre Burnley à Old Trafford pour le compte de la 20e journée.

Cet été, Pep Guardiola a notamment attiré à "City" les latéraux Benjamin Mendy et Kyle Walker, tous deux recrutés pour environ 57 millions d'euros chacun, pour en faire

les deux défenseurs les plus chers du monde.

"C'est une chose d'être un grand club et une autre d'être une grande équipe parmi les meilleures du monde", a dit le technicien, alors que son équipe a désormais douze points de retard sur ses voisins, qui se déplacent à Newcastle mercredi.

## CAN-2021: Trois nouveaux stades seront construits en Côte d'Ivoire

Trois nouveaux stades seront construits en vue de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2021) que la Côte d'Ivoire devrait accueillir, a annoncé le ministre des Sports et des Loisirs François Amichia, lors de l'audience qu'il a consacré aux membres du Comité d'organisation de la CAN (COCAN).

"Le gouvernement travaille pour doter le pays d'infrastructures adéquates pour une bonne organisation de la compétition.

Des appels d'offres ont été lancés pour la construction des stades de San Pedro, Korhogo et Yamoussoukro ainsi que la

réhabilitation de celui de Bouaké et du stade Félix Houphouët-Boigny", a indiqué Amichia, annonçant le démarrage des travaux de construction des stades dès la fin du premier trimestre de 2018, pour une durée de 24 mois.

Pour sa part, le président du COCAN, a rassuré le ministre Amichia, affirmant que le comité est déjà à la tâche pour la réussite de la CAN 2021.

"Nous allons tout mettre en œuvre pour la réussite de cette importante compétition que la Côte d'Ivoire organise pour la 2ème fois.

On présentera une des meilleures CAN à l'Afrique en 2021", a promis Feh

Kessé. La Confédération africaine de football (CAF), par le biais de son président, le Malgache Ahmad Ahmad avait rassuré, la semaine dernière, les autorités ivoiriennes du soutien total de la CAF pour organiser l'édition 2021 de la CAN-2021. "La CAF veut accompagner la Côte d'Ivoire et surtout la rassurer pour ce qui concerne l'organisation de la CAN 2021. " Nous voulons accompagner le pays. C'est pourquoi nous remercions le Chef de l'Etat d'avoir mis en place le COCAN 2021 dès l'année 2017.

Ce qui est un indicateur concret de l'engagement du pays dans les préparatifs de cette compétition", s'est-il réjoui.

## ANGLETERRE: Aucune offre pour Moussa Dembélé assurent Brighton et Celtic

Brighton n'a pas fait d'offre pour l'attaquant français sociétaire du Celtic Glasgow Moussa Dembélé, a assuré mardi l'entraîneur du promu anglais Chris Hughton, alors que la presse britannique a évoqué une offre de 18 millions de livres (20 M

EUR). "J'ai entendu parler des articles. En tant que manager de ce club, je suis certain que je serais au courant. Il n'y a eu aucun contact entre les deux clubs", a affirmé Hughton, après la défaite de Brighton à Chelsea (2-0) lors de la 20e journée.

L'entraîneur du Celtic Brendan Rodgers a lui aussi réfuté avoir reçu une offre pour Dembélé, tout en précisant qu'il serait "moralement" difficile de retenir son attaquant âgé de 21 ans, sous contrat jusqu'en juin 2020.

"Le club ne m'a informé de

rien", a dit le manager des sextuples champions d'Ecosse en titre après leur victoire à Dundee (2-0) mardi. "Il va y avoir de l'intérêt bien sûr (...) S'il y a quelque chose (une offre, NDLR) où le joueur peut gagner cinq fois ce qu'il gagne maintenant, ce sera

très difficile de l'en empêcher", a ajouté le Nord-Irlandais. Dembélé, arrivé au Celtic en provenance de Fulham (D2 anglaise) à l'été 2016, a marqué 40 buts en 69 matches avec le Celtic toutes compétitions confondues.

## Mbappé envoie un message pour le Real

"J'ai le temps, mais comme je l'ai dit, je veux jouer dans la meilleure équipe du monde à l'avenir et le PSG a tout pour le devenir. Si cette équipe grandit avec moi, il n'y a aucune raison de partir", a confié l'international français à Marca. Une fois son option d'achat de 180 millions d'euros levée, Mbappé sera lié au Paris SG jusqu'en juin 2022.



## UN ANCIEN RÊVE DE CAVANI

Ancien attaquant de l'Atletico Madrid entre 1993 et 2001, Kiko aimerait bien voir un nouvel avant-centre rejoindre les Rojiblancos. Celui qui a porté le maillot de l'Espagne à 26 reprises (5 buts) rêve en effet d'une arrivée d'Edinson Cavani (30 ans, 26 matchs et 25 buts toutes compétitions cette saison) dans la capitale espagnole. "Edinson Cavani possède ce que j'appellerais l'ADN Simeone. Il est l'attaquant complet, l'attaquant total. Et je ne cache pas que je rêve qu'il rejoigne un jour l'Atletico Madrid. Il sait faire tout ce qu'on peut réussir sur un terrain : il marque, il donne des passes décisives, il se bat sur tous les ballons, il est fort dos au but, il défend dès que son équipe en a besoin. (...) Au niveau de l'état d'esprit, il représente tout ce que j'aime et respecte", a confié Kiko à France Football.

# Chelsea songerait à Vidal

Chelsea aurait coché le nom d'Arturo Vidal pour l'été prochain selon la presse chilienne.

L'exigeant Antonio Conte n'a pas donné de garanties à son board pour rester dans la durée à Chelsea, mais une rumeur qui concerne une vieille connaissance de l'Italien revient sur la table dans la presse chilienne cette semaine : il s'agit d'Arturo Vidal. Le polyvalent milieu ne bénéficie que d'une confiance toute relative de Jupp Heynckes, et même si ce dernier ne prolongera pas son bail au-delà de cette saison, l'avenir d'Arturo Vidal en Allemagne s'inscrit en pointillés.

Cette saison, Vidal a eu un temps de jeu moins important et Antonio Conte souhaiterait profiter du statut quo dans les négociations avec les dirigeants du Bayern pour s'offrir le joueur selon les informations du média chilien La Cuarta. Pour rappel, les deux hommes se connaissent bien puisqu'ils ont travaillé ensemble à la Juventus, où Vidal avait été l'un des hommes de base de son dispositif.

## Carrasco poussé vers la sortie !

Convaincant la saison passée à l'Atletico Madrid, Yannick Carrasco (24 ans, 12 apparitions et 3 buts en Liga cette saison) a perdu la confiance de Diego Simeone ces derniers mois. Selon le quotidien espagnol AS, un départ est même d'actualité puisque l'entraîneur argentin ouvre la porte à un transfert dès cet hiver. Avec l'arrivée actée de Vitolo en janvier, Simeone possède déjà son remplaçant. Carrasco, lui, ne manque pas de courtisans puisque le journal évoque l'intérêt du Bayern Munich et de plusieurs clubs de Premier League.



## Olivier Giroud sera absent jusqu'à mi-janvier

Arsenal devra composer sans Olivier Giroud jusqu'à mi-janvier. Et c'est Arsène Wenger qui l'a annoncé en personne. L'international français était sorti après s'être blessé lors de la victoire des "Gunnars" contre West Ham (1-0) le 19 décembre en quarts de finale de la Coupe de la Ligue anglaise. Des médias français avaient évoqué une absence de six semaines en raison d'une déchirure aux ischio-jambiers. L'attaquant pourrait faire son retour le 20 janvier contre Crystal Palace en championnat. Par ailleurs, Wenger devrait aussi se passer du défenseur Nacho Monreal et du milieu Aaron Ramsey, deux titulaires habituels, pour les prochains matches des "Gunnars". L'Espagnol sera absent une dizaine de jours, alors que le Gallois fera son retour durant la première quinzaine de janvier.

## Donnarumma incertain pour le derby

Le jeune gardien italien pourrait manquer le derby contre l'Inter Milan en quart de finale de la Coupe d'Italie. Chahuté par le public de San Siro ces dernières semaines, Gianluigi Donnarumma pourrait être laissé au repos ce mercredi soir. L'AC Milan affronte l'Inter en quart de finale de la Coupe d'Italie, mais le jeune gardien est incertain pour ce match. La presse italienne indique qu'il ressent une gêne à l'aine. Le club devrait communiquer dans la journée pour indiquer sa participation ou pas à ce derby, ainsi que la nature exacte de sa blessure et la durée de son indisponibilité.



## ALGÉRIE - QATAR M. Guitouni et l'ambassadeur qatari évoquent les relations de coopération

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a reçu mercredi à Alger l'ambassadeur du Qatar, Ibrahim Ben Abdelaziz Essahlaoui, avec qui il a évoqué les relations de coopération entre les deux pays, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de l'Énergie.

Les deux parties ont abordé les relations de coopération entre les deux pays et "ont relevé avec satisfaction la qualité et l'excellence de celles-ci et la détermination commune de les développer davantage", note le communiqué.

A cette occasion, M. Essahlaoui a remis à M. Guitouni une lettre du ministre qatari de l'Énergie et de l'Industrie, Mohamed Ben Salah Essada, l'invitant à effectuer une visite de travail au Qatar. Cette visite, indique la même source, permettra de renforcer la coopération entre les deux pays dans les différents domaines du secteur de l'énergie.

## ALGÉRIE - PALESTINE Une conférence internationale sur la situation des droits de l'Homme en Palestine, la mi-février 2018 en Algérie

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Fafa Ben Zerrouki Si Lakhdar a annoncé, mercredi à Amman (Jordanie), que l'Algérie abritera les 14 et 15 février 2018 une conférence internationale sur l'occupation sioniste et l'état des droits de l'Homme en Palestine sous le thème "cinquante ans d'occupation: réalité des droits de l'Homme dans les territoires occupés depuis 1967".

La présidente du CNDH et présidente du Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'Homme a indiqué que l'Algérie était pleinement disposée à abriter en coordination avec le Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'Homme et de l'Organe national indépendant des droits de l'Homme en Palestine, cette conférence, initialement prévue en mai dernier à Alger.

S'exprimant lors des travaux d'une réunion extraordinaire du Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'Homme consacrée à la question palestinienne, la présidente du CNDH a fait savoir que la conférence verra la participation de personnalités internationales à l'image du Haut commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, du Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, des présidents et responsables d'institutions nationales affiliées au réseau arabe et des représentants de la société civile.

Cette rencontre internationale se penchera sur la situation juridique des territoires occupés, le droit pénal international, l'occupation sioniste, l'agenda 2030 de développement durable, outre les stratégies à adopter suite à l'obtention de la Palestine de la qualité d'état observateur non membre au sein de l'ONU.

La rencontre devrait être sanctionnée par des recommandations qui auront des "retombées positives" sur les droits de l'Homme en Palestine, notamment après les acquis réalisés par la question dans les fora internationaux et auprès de l'opinion mondiale, a ajouté la même responsable.

Elle a ajouté que les arabes étaient "appelés" aujourd'hui à soutenir le peuple palestinien face à l'escalade des violations de ses droits légitimes par l'occupant israélien à travers ses politiques de colonisation et ses pratiques répressives en flagrante violation des lois internationales, particulièrement celles relatives aux droits de l'Homme.

APS

## ALGÉRIE - USA M. Benmeradi examine avec l'ambassadeur américain les propositions de projets de partenariat dans différents domaines

Le ministre du commerce, Mohamed Benmeradi a reçu mardi à Alger l'ambassadeur des Etats Unis d'Amérique, John Desrocher, avec lequel il a examiné une série de propositions de projets de partenariat bilatéral dans différents domaines à court et à moyen termes, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette audience, M. Benmeradi a précisé que les Etats-Unis d'Amérique étaient l'un des principaux fournisseurs du marché algérien, mettant l'accent sur "la forte présence des investisseurs américains en Algérie dans les différents domaines" notamment le secteur énergétique et leur participation aux projets de développement.

A cet égard, le ministre a appelé le partenaire américain "à contribuer à l'augmentation des exportations hors hydrocarbures", à travers l'ouverture du marché de son pays aux produits agro-alimentaires algériens, ajoute le communiqué.

Il a insisté sur l'importance

de tirer profit de l'expérience américaine en matière d'exportation et la création d'avantage de partenariats bilatéraux pour l'appui de la croissance économique, à la lumière de la stratégie du gouvernement en matière d'équilibres de l'économie nationale, la préservation des réserves de change et la promotion du commerce algérien au niveau international.

L'ambassadeur américain à Alger a qualifié les relations entre les deux pays de "solides et fortes" et l'Algérie "principal partenaire économique des Etats Unis d'Amérique en Afrique du Nord".

Les Etats Unis veulent à l'élargissement des relations économiques avec l'Algérie



et au raffermissement de la coopération et du partenariat sécuritaires, a estimé M. Desrocher, ajoutant que son pays "respectera ses engagements vis-à-vis de l'Algérie et contribuera à la relance, à l'appui et à l'accompagnement de

l'investissement et du partenariat".

Les deux parties ont évoqué le soutien et le renforcement de la coopération bilatérale dans le cadre des "relations excellentes" qui lient les deux pays.

## ALGÉRIE - TURQUIE Examen des voies et moyens de consolider la coopération parlementaire

Le ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua a examiné, mardi à Alger, avec le président de la Commission des affaires étrangères de la Grande Assemblée turque, Volkan Bozkir, qui conduit la délégation en visite en Algérie, les voies et moyens de consolider la coopération parlementaire à travers l'échange d'expertises et de visites, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre a permis, selon la même source, de "mettre en avant l'expérience algérienne en matière de diplomatie parlementaire ainsi que les voies et les moyens de consolider la coopération

entre les deux pays à travers l'installation des commissions d'amitié et l'échange d'expertises et de visites".

Au volet politique, M. Khaoua a mis l'accent sur "l'expérience algérienne pionnière dans la lutte antiterroriste", saluant la "clairvoyance du président Abdelaziz Bouteflika qui a mis en place les fondements de la réconciliation nationale grâce à laquelle le peuple algérien jouit aujourd'hui de la stabilité et la sécurité" Il a valorisé, en outre, "les réformes initiées par le Président Bouteflika à la faveur du dernier amendement constitutionnel à travers l'introduction d'améliorations touchant tous les aspects

de la vie politique, sociale et économique", mettant en avant "la pratique effective de la démocratie parlementaire à travers l'amélioration des mécanismes de contrôle, l'encouragement des jeunes à travers la constitutionnalisation d'un haut conseil en tribune politique, et la consolidation du rôle de la femme dans la société". M. Volkan Bozkir a salué, pour sa part, "le rôle qu'a joué l'Algérie pour convaincre le monde que le terrorisme est un phénomène mondial", affirmant que l'Algérie demeure "sous la conduite du Président Bouteflika un exemple à suivre dans la défense de la patrie et de la religion".

## Des entretiens parlementaires pour renforcer les relations entre l'Algérie et la Turquie

Une délégation de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'étranger à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Abdelhamid Si Afif, a eu mardi des entretiens avec le président de la commission des affaires étrangères de la Grande Assemblée nationale turque, Volkan Bozkir, qui conduit la délégation de son pays en visite en Algérie.

La visite de la délégation turque a été marquée en son 2ème jour par des entretiens qui ont porté sur "les voies et moyens de renforcer les relations bilatérales à travers la promotion et l'intensification de la coopération parlementaire, l'échange de délégations et l'activation des groupes d'amitié parlementaires", indique un communiqué de l'APN.

M. Si Afif a donné un

aperçu sur la composition politique de l'APN, évoquant "les importantes réformes politiques initiées par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika et couronnées par une Constitution consensuelle qui a renforcé la pratique démocratique, conférer de larges prérogatives du pouvoir législatif, notamment la constitutionnalisation de la diplomatie parlementaire et donner à l'opposition un rôle plus important".

A cette occasion, le président de la délégation parlementaire turque a salué "le progrès réalisé par l'Algérie dans divers domaines", qu'il a considéré comme "support fondamental pour la paix et la stabilité dans la région tout entière", saluant dans le même contexte "le rôle positif que peut jouer le parlement dans le renforcement des

liens entre les deux peuples".

Par ailleurs, les entretiens ont constitué une occasion pour examiner "le partenariat qui ne cesse de se renforcer notamment à la faveur de l'échange de visites des hauts responsables des deux pays", a affirmé M. Si Afif, ajoutant que l'Algérie "accorde un grand intérêt à l'établissement d'un partenariat économique gagnant-gagnant avec la Turquie et que toutes les opportunités sont offertes". Au plan international, les deux parties ont souligné "la convergence des vues vis-à-vis des importants questions dans la région, notamment la question palestinienne et la question du Sahara Occidental".

Les positions de l'Algérie sont basées sur des constantes dont la pertinence a été prouvée par les événements", a indiqué M. Si Afif, mettant

l'accent sur la nécessité d'œuvrer au "respect du Droit international et des décisions de la légalité internationale".

M. Si Afif a rappelé que "l'Algérie a renoué, grâce à la politique de la réconciliation nationale initiée par le Président de la République, avec la stabilité et la paix", affirmant que cette politique constitue un exemple à suivre pour résoudre les crises en instance et parvenir au consensus entre les parties en conflit". "L'ingérence étrangère ne fait qu'empirer les situations", a soutenu Si Afif La délégation turque a rencontré de hauts responsables de l'Etat et a été reçue par le président du Conseil de la Nation, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), le premier ministre, le ministre des Affaires étrangères et le ministre des relations avec le Parlement.